



Projet de consultation 2023 de l'AFAC sur la Stratégie de logement autochtone en milieu urbain, rural et nordique



L'Association des Femmes Autochtones du Canada (AFAC) a reçu du financement de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) en vertu de la mobilisation pour la Stratégie sur le logement en milieu urbain, rural et du Nord. Cependant, les opinions exprimées sont les opinions de l'AFAC et / ou de leurs membres. La SCHL n'accepte aucune responsabilité à l'égard de telles opinions.



TABLE DES MATIÈRES

SOMMAIRE DE L'ORGANISATION	5
APERÇU DU PROJET	5
CONSULTATION COMMUNAUTAIRE ET ANALYSE DES POLITIQUES	6
SECTION 1 : VISION, PORTÉE ET OBJET DE LA STRATÉGIE DE LOGEMENT AUTOCHTONE MURN	7
Section 1a : Approche visant à concrétiser la vision à long terme de la Stratégie de logement autochtone MURN	8
Section 1b : Signification de l'itinérance physique et de l'itinérance spirituelle	9
Section 1c : Besoins en matière de logement propres à une sous-population	11
SECTION 2 : APPROCHE FONDÉE SUR LES DROITS	14
Section 2a : Sécurité, collaboration, collectivité et terres	15
Section 2b : Logement d'abord	17
SECTION 3 : SOLUTIONS DE LOGEMENT AUTOCHTONE EN MILIEU URBAIN, RURAL ET NORDIQUE	19
Section 3a : Solutions de logement pour les sous-populations	20
SECTION 4 : PRINCIPES DIRECTEURS	22
SECTION 5 : PRIORITÉS EN MATIÈRE D'INVESTISSEMENT	30
SECTION 6 : PRIORITÉS QUANT À L'AMÉLIORATION DE L'ACCÈS AUX PROGRAMMES EXISTANTS	32



SECTION 7 : CONSIDÉRATIONS SPÉCIALES POUR L'AVANCEMENT ET L'AMÉLIORATION DES NORMES AUTOCHTONES EN MATIÈRE DE LOGEMENT	33
Populations urbaines	33
Populations rurales et nordiques	35
Collectivités des Premières Nations	36
Collectivités métisses	37
Collectivités inuites	37
Communautés des PBTNBDIG+ et des LGBQQIA+	38
SECTION 8 : RECOMMANDATIONS	39
SECTION 9 : COMMENT ÉLABORER ET METTRE EN ŒUVRE CONJOINTEMENT LA STRATÉGIE AVEC LES PEUPLES AUTOCHTONES	40
SECTION 10 : DÉLAIS POUR LA MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS	43
BIBLIOGRAPHIE :	45





SOMMAIRE DE L'ORGANISATION

L'Association des femmes autochtones du Canada (AFAC) a été fondée en 1974 dans le but collectif d'améliorer, de promouvoir et de favoriser le bien-être social, économique, culturel et politique des femmes autochtones. Nous fournissons des perspectives culturelles, fondées sur le genre et intersectionnelles devant être prises en compte pour rendre une décision gouvernementale en lien avec les politiques et la législation.

APERÇU DU PROJET

Le projet de consultation 2023 de l'AFAC sur la Stratégie de logement a été entrepris de janvier à avril 2023 en vue de soutenir l'élaboration d'une Stratégie de logement autochtone en milieu urbain, rural et nordique (MURN) de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL).

Le projet consiste en un examen de la documentation et des discussions sur la stratégie elle-même, y compris la portée de la stratégie, la vision à long terme pour les logements en milieu urbain, rural ou nordique du Canada, les principes qui devraient orienter la stratégie, les domaines prioritaires, l'exécution et la gouvernance.

Afin d'assurer la capture des points de vue des sous-populations dont les besoins sont les plus urgents, L'AFAC a consulté des femmes, des filles et des personnes bispituelles, transgenres et de diverses identités de genre (FFPBTDIG+) autochtones. La consultation visait également à déterminer s'il existe des considérations spéciales en lien avec les besoins et les priorités en matière de logement urbain, rural et nordique ou en lien avec les solutions possibles.

Le rapport final l'AFAC couvre les données qui ont été collectées et analysées, et les renseignements qu'on a appris de l'examen de la documentation et de l'enquête en ligne. Les constatations et des recommandations dans ce rapport reflètent les expériences et les perspectives des participants et des répondants de la communauté FFPBTDIG+ autochtone.





CONSULTATION COMMUNAUTAIRE ET ANALYSE DES POLITIQUES

Dans le cadre de ce projet, l'AFAC a consulté les communautés FFPBTDIG+ autochtones et entrepris une analyse de la recherche et des politiques en lien avec les difficultés et les besoins des personnes FFPBTDIG+ autochtones dans le contexte du logement. Nous avons mis l'accent sur l'élaboration conjointe de solutions.

L'AFAC a adopté une perspective adaptée à la culture et fondée sur le genre envers ce travail. Cette perspective nous avons permis de cerner ainsi les ressources et les connaissances existantes en lien avec les obstacles, les besoins et les pratiques exemplaires qui sont pertinents pour les femmes et les personnes bispirituelles, transgenres et de diverses identités de genre. On inclut ici les personnes vivant dans une réserve, hors réserve, en milieu rural ou en milieu urbain. Nous avons interrogé les participants et répondants concernant leurs expériences et leurs perspectives sur les difficultés uniques auxquelles elles font face en matière de logement, et leurs recommandations quant à la voie à suivre.

L'AFAC a mandaté Nanos Research de l'administration de son enquête nationale en ligne. L'enquête a fait l'objet d'une promotion sur les médias sociaux. Alors que notre cible était de 200 répondants, plus de 300 répondants ont répondu à l'enquête : 77,2 % de ces répondants se sont identifiés comme membres des Premières Nations, 18,6 % comme Métis et 4,2 % comme Inuits.

De plus, nous avons élaboré et mené une enquête de suivi novatrice et accessible en se servant du logiciel de sondage Google Forms, et nous avons invité les participants du Cercle de partage à fournir des renseignements supplémentaires immédiatement après les séances de consultation.

En février et mars 2023, l'AFAC a dirigé quatre séances de consultation communautaire de deux heures, sous la forme de Cercles de partage. Au total, 42 personnes FFPBTDIG+ autochtones ont participé aux Cercles de partage. Ces sessions ont fourni des informations qualitatives précieuses qui ont été ajoutées aux données de l'enquête. Ces informations qualitatives ont été essentielles pour nous aider à formuler des suggestions sur la manière de procéder et sur les éléments clés à prendre en compte, les priorités, la portée, la manière d'impliquer les femmes autochtones, etc., en vue d'améliorer leur bien-être et la sécurité de logement pour les FFPBTDIG+ autochtones sur l'ensemble du pays.

Les séances de consultation communautaire elles-mêmes étaient bénéfiques en termes d'informer les positions politiques, et d'informer et de promouvoir plus de consultation envers des communautés des personnes FFPBTDIG+ autochtones.





Les quatre séances comprenaient des personnes issues des quatre directions et de milieux ruraux et urbains. Des personnes LGBTQIA+ et des membres de la communauté FFPBTDIG+ vivant avec un handicap ou une maladie chronique ont assisté aussi. Une approche intersectionnelle a été adoptée pour ce projet, mettant l'accent sur les besoins et les circonstances uniques et diversifiés des personnes FFPBTDIG+ autochtones.

Le présent rapport permet de mieux comprendre les difficultés en matière de logement auxquelles les personnes FFPBTDIG+ autochtones font face. Il souligne aussi les défis en matière de logement propres aux différentes régions, les principaux domaines d'intérêt de la stratégie de logement, ainsi que des recommandations en vue d'améliorer les normes autochtones en matière de logement.

SECTION 1 : VISION, PORTÉE ET OBJET DE LA STRATÉGIE DE LOGEMENT AUTOCHTONE MURN

La vision de la Stratégie de logement autochtone en milieu urbain, rural et nordique devrait être fondé sur les leçons apprises dans le cadre du présent projet et confirmée en recourant à plus de consultations auprès des collectivités autochtones.

L'AFAC suggère une vision selon laquelle toutes les personnes autochtones, peu importe leur distinction ou leur collectivité d'origine, devraient avoir accès à un logement sécuritaire, salubre, adéquat, accessible et adapté à la culture qui répond aux besoins en logement actuels et à court terme et où on peut se sentir chez soi, peu importe le stade de la vie.

L'emplacement des logements doit permettre d'accéder aux soutiens permettant de participer pleinement à la vie communautaire et aux activités sociales, éducationnelles, développementales, culturelles, spirituelles et économiques, en vue d'une santé holistique, d'un épanouissement personnel, d'un niveau de vie adéquat et d'une vie connectée, enrichissante et équilibrée.





La portée de la Stratégie de logement autochtone en milieu urbain, rural et nordique doit couvrir à la fois des priorités immédiates et à court terme, ainsi que certains objectifs qui risquent de prendre plus de temps (p. ex., augmenter la construction de nouveaux logements, produire des logements plus abordables et durables, répondre aux besoins de bases en matière d'accessibilité et fournir des logements adaptés à la culture). Par ailleurs, la portée de la Stratégie devrait s'étendre aux valeurs, à la culture, aux traditions et aux pratiques des personnes autochtones de la communauté FFPTBDIG+.

La recherche conçue pour soutenir l'élaboration conjointe d'une stratégie de logement autochtone doit reconnaître le déséquilibre intrinsèque avec le pouvoir colonial, qui se manifeste même dans les formes les plus consciencieuses de collaboration. Par exemple, on constate une tendance selon laquelle les intervenants autochtones sont consultés « à titre de partenaires secondaires dont les connaissances et les approches sont intégrées à un paradigme occidental et néolibéral existant » (Ion et coll., 2018, p. 126). Renverser les tendances de ce genre sera essentiel à l'élaboration conjointe de logements autochtones.

Le centre/les priorités de la Stratégie de logement autochtone en milieu urbain, rural et nordique devraient être fondées sur des données probantes quant aux besoins les plus criants, tirées de la documentation, des données et des statistiques. Ils doivent aussi être fondés sur les consultations avec les collectivités autochtones. Les priorités seront examinées de manière plus approfondie à la section des recommandations ci-dessous.

SECTION 1A : APPROCHE VISANT À CONCRÉTISER LA VISION À LONG TERME DE LA STRATÉGIE DE LOGEMENT AUTOCHTONE MURN

Dans un contexte où le Canada poursuit ses efforts de vérité et de réconciliation avec les peuples autochtones, l'approche de la Stratégie de logement autochtone en milieu urbain, rural et nordique (MURN) doit rester politiquement souple et sensible en suivant l'évolution du processus de réconciliation. L'approche doit mettre l'accent sur une élaboration conjointe respectueuse, anti-oppressive et mutuellement bénéfique. Cette approche sous-tend une sensibilisation continue, en personne comme en ligne, tout en présentant un nombre accru d'occasions de mobilisation pertinente à l'avenir.



De plus, la stratégie de la SCHL doit reconnaître les réalités difficiles dans le cadre des obstacles au logement auxquels font face les personnes FFPBTDIG+ autochtones. Ces obstacles comprennent le racisme, la discrimination, l'homophobie, la transphobie, les changements climatiques et l'augmentation du coût de la vie. En ce qui concerne les répercussions, les participants aux différentes consultations réalisées par l'AFAC dans le cadre du projet ont souligné que le manque de logements stables et de soutiens appropriés entraîne une immense détresse sur le plan mental, physique et spirituel.

Comme l'établissement de liens robustes est essentiel à la résilience des particuliers et des collectivités, l'approche employée pour réaliser la vision à long terme de la Stratégie de logement autochtone en milieu urbain, rural et nordique doit aussi encourager les personnes FFPBTDIG+ autochtones à renouveler leur lien avec leur collectivité d'origine. Une telle approche doit aussi assurer qu'elles sont renseignées au sujet des programmes, des soutiens et des services en matière de logement qui peuvent surmonter les difficultés uniques à leur égard.

L'approche de la stratégie de logement autochtone en milieu urbain, rural et nordique doit être suffisamment souple pour s'adapter au changement des conditions politiques, environnementales, climatiques et socioéconomiques du Canada. On veille ainsi à ce que la stratégie demeure la plus efficace possible au fil du temps.

SECTION 1B : SIGNIFICATION DE L'ITINÉRANCE PHYSIQUE ET DE L'ITINÉRANCE SPIRITUELLE

Si le cadre stratégique en matière du logement est fondé sur les idéaux occidentaux du droit à la propriété privée et de l'accès à la propriété, les perspectives autochtones quant au « chez-soi » doivent servir de fondement à l'élaboration conjointe d'une stratégie de logement autochtone MURN. Le « chez-soi » n'est pas nécessairement rattaché à un bâtiment; il est plutôt rattaché à des soutiens sociaux et familiaux (Patrick, 2014, p. 12). Il n'est pas clair si cette notion du chez-soi est entièrement fondée sur la culture autochtone et ses enseignements spirituels ou si elle découle, dans une certaine mesure, de la migration imposée, des pensionnats indiens et de l'histoire de colonialisme, que l'on peut traduire par une tendance historique à la « mobilité involontaire ou forcée » (Cheechoo, 2020, p. 4). Dans tous les cas, il est évident que les relations avec les membres de la famille et la terre jouent pour plusieurs un rôle central dans la création d'une expérience du « chez-soi ».



Perreault et coll. (2020) décrivent le chez-soi comme un sentiment de « connectivité », notamment avec « la terre » et la « collectivité » (Perreault et coll., 2020, 357). La définition de l'itinérance pour les personnes FFPBTDIG+ autochtones est donc plus vaste que la définition occidentale, qui consiste en un manque de logement. Il est plutôt question d'une séparation des terres traditionnelles, de la famille et de la collectivité, qui peut engendrer un sentiment de déconnexion décrit au mieux par une « itinérance spirituelle » (Patrick, 2014, p. 13).

Au sein des populations inuites, l'expression de préjudices émotionnels et spirituels est associée aux problèmes en matière de logement. Comment l'argue Cheechoo (2020), ces sentiments sont décrits au mieux par un « sentiment de manque » individuel et collectif. Le « manque », ou l'insuffisance, renvoie à la sécurité des personnes et de leurs possessions, à l'accès à la terre, au sentiment d'appartenance et aux restrictions quant à la vie privée et l'autonomie personnelles (Cheechoo, 2020, p. 6).

Peu importe l'emplacement géographique ou la forme physique, le « chez-soi » est un environnement et une expérience créée par l'intermédiaire d'interactions sociales et de pratiques culturelles (Perreault et coll., 2020, p. 357). Cette conception joue un rôle central, servant de point de départ dans l'établissement d'une politique sur les projets de logement autochtones pour l'ensemble du continuum en matière de logement. Par exemple, les recherches antérieures sur les jeunes sans-logis en Ontario, au Manitoba et en Alberta mettaient l'accent sur l'importance des facteurs communautaires sécuritaires et enrichissants, par rapport aux caractéristiques physiques (Patrick, 2014, p. 14).

Ces constatations corroborent les travaux de Dupuis et Thorns (1998) et la notion selon laquelle le chez-soi est l'endroit où une personne peut s'efforcer d'atteindre un nouveau sentiment d'appartenance et de sécurité dans un monde qui peut parfois se révéler être menaçant et incontrôlable. Dans le même ordre d'idées, Perrault et coll. (2022) définissent le chez-soi comme suit : 1) un lieu cohérent sur le plan social et matériel, 2) un environnement où les routines quotidiennes de la vie se produisent, 3) l'endroit où les personnes se sentent en contrôle de leur vie et 4) un environnement sécuritaire pour le développement de l'identité personnelle (Perreault et coll., 2022, p. 3).





SECTION 1C : BESOINS EN MATIÈRE DE LOGEMENT PROPRES À UNE SOUS-POPULATION

Les personnes FFPBTDIG+ autochtones sont confrontées à des besoins et des difficultés uniques en matière de logement qui ont pour effet d'exacerber les conditions de vie dangereuses et les disparités socioéconomiques lorsqu'ils sont ignorés trop longtemps. Une approche anti-oppressive intersectionnelle adaptée à la culture qui tient compte des traumatismes est nécessaire afin de répondre aux besoins particuliers de ces sous-populations.

D'un point de vue de besoins holistiques en matière de logement, l'emploi stable est le besoin à combler le plus important. Les personnes FFPBTDIG+ autochtones font face à une double discrimination, car elles font intrinsèquement partie de plusieurs groupes marginalisés (Réseau ontarien de traitement du VIH, 2018). Des obstacles à l'emploi se manifestent à toutes les étapes du processus d'embauche, surtout lorsque les employeurs potentiels découvrent que le candidat est délogé ou sans domicile fixe (Réseau ontarien de traitement du VIH, 2018).

Selon l'enquête de Nanos, une majorité (57 %) des répondants ont indiqué que le prix des logements, l'abordabilité et le montant élevé des mises de fonds sont le principal obstacle dans l'accès à des logements qui répondent à leurs besoins. Les obstacles à l'emploi, le revenu et les finances personnelles et l'inflation ont aussi été cités de façon prévalente (30 %) par les répondants (Nanos Research, 2023).

UN AUTRE BESOIN À COMBLER TRÈS IMPORTANT EST L'ÉTABLISSEMENT DE LOGEMENTS QUI AIDENT À PRÉVENIR LA VIOLENCE CONTRE LES PERSONNES FFPBTDIG+ AUTOCHTONES. LA PLUPART DES RÉPONDANTS SE SONT IDENTIFIÉS EN TANT QUE FEMMES (88,8 %), ALORS QUE 7,5 % SE SONT IDENTIFIÉS EN TANT QUE PERSONNES BISPIRITUELLES, 2,3 % SE SONT IDENTIFIÉS COMME PERSONNES NON-BINAIRES ET 1,4 % SE SONT IDENTIFIÉS COMME PERSONNES TRANSGENRES (ENQUÊTE DE NANOS, 2023).



Le Plan d'action national (2021) cerne la prévention de la violence comme priorité immédiate, une urgence à laquelle Pottie et coll. (2020) font écho dans leurs recommandations sur l'établissement de logements avec services de soutien et d'aide au revenu. Rodrigues et coll. (2020) soulignent l'importance des espaces qui sont libres de revictimisation et de racisme, en plus de la stabilité du revenu. Avec un foyer sécuritaire où habiter, les survivants sont transformés en membres prospères de leur collectivité.

En raison d'un manque chronique de financement pour les logements dans les réserves et les collectivités FFPBTDIG+, on constate également un problème supplémentaire de « mobilité à double sens » (Nellas, 2021). Il existe une dichotomie entre la vie dans la réserve et hors réserve, où les personnes FFPBTDIG+ autochtones sont forcées de vivre hors réserve tout en privilégiant le maintien de leurs liens communautaires pour leur bien-être spirituel, culturel et mental.

« Au nord du 60e parallèle » est utilisée pour décrire les collectivités autochtones nordiques qui se trouvent dans les régions au nord de cette latitude. Ces régions comprennent le Yukon, les Territoires-du-Nord-Ouest et le Nunavut; l'expression « au nord du 55e parallèle » est aussi utilisée pour désigner la région du Nunavik, dans la province de Québec, et le Nunatsiavut, la zone d'établissement des Inuits du Labrador (Furgal et Seguin, 2006). Il est important de prendre note ici d'une valeur culturelle distincte propre aux Inuits, car elle est nécessaire en vue d'obtenir une compréhension fondamentale du bien-être de cette collectivité et des besoins à combler. Cette valeur, qui porte le nom de « Piliriqatigiinniq », se traduit par « travailler ensemble pour une cause commune » (Inuit Women of Canada, 2021). Elle représente le partage des connaissances et des ressources, ainsi que l'établissement de partenariats significatifs, en vue d'élaborer des solutions à court et à long terme pour régler la crise du logement des Inuits (Inuit Women of Canada, 2021).

Si les collectivités rurales et nordiques ont en commun l'ensemble des besoins à combler soulignés jusqu'à présent, il est important de mentionner que ces collectivités ont aussi des besoins distincts qui leur sont propres. C'est précisément parce que les collectivités rurales et nordiques sont aussi éloignées qu'elles ont à gérer non seulement des coûts plus élevés, mais aussi un manque d'options sur le plan du logement, ainsi qu'un manque de services et de soutiens communautaires (Alliance nationale pour mettre fin à l'itinérance rurale et éloignée, 2021). Il en découle une « itinérance cachée » (Schmidt, Hrenchuk, Bopp et Poole, 2015), qui est exacerbée par l'établissement de refuges d'urgence qui ne sont pas axés sur les femmes et les familles. Par ailleurs, les changements climatiques en évolution rapide menacent la santé et les moyens de subsistance des Inuits, tout en augmentant le prix de leurs logements (Furgal et Seguin, 2006).





Fait connexe, 10 % des femmes autochtones et 21 % des femmes inuites vivent dans des logements subventionnés (par rapport à 3% pour les femmes qui ne sont pas autochtones), en raison principalement des subventions qui leur sont offertes pour les aider avec le coût élevé de la vie dans le Nord (Khanam et Statistique Canada, 2023). Par exemple, le gouvernement du Nunavut fournit des logements locatifs subventionnés et verse des subventions pour couvrir la différence du coût de la vie et du loyer entre les villes et collectivités nordiques et les centres d'emploi dans le Sud, afin d'appuyer le recrutement et le maintien en poste de personnel (Khanam et Statistique Canada, 2023).

Ajoutant une autre dimension de complexité, il y a selon Kia, MaxKay, Ross et Robinson (2020) un lien entre la population 2ELGBTQQIA+ autochtone qui a tendance à vivre en milieu urbain et l'omniprésence de la réinstallation. Chez les adultes et les aînés, la migration forcée découlant de la persécution est fréquente, ayant tendance à pousser ces groupes hors des logements urbains, tout en les contraignant à cacher leurs identités ou à s'appuyer sur le soutien substantiel d'une famille d'origine qui ne les accepte pas (Kia, MacKay, Ross et Robinson, 2020).

Enfin, il existe un besoin à combler en matière d'internet fiable et rapide, tant dans les réserves qu'en dehors de celles-ci. Ce besoin a une incidence sur la capacité des personnes FFPBTDIG+ autochtones d'apprendre, de travailler et de communiquer de la maison, ce qui entraîne des répercussions indirectes sur l'achat de propriétés et des répercussions directes sur les possibilités de consultation supplémentaires auprès de ces personnes et de leurs collectivités. Lors du Cercle de partage de l'AFAC du 27 février 2023, les répondants ont cerné le manque d'accès rapide et fiable à Internet comme obstacle principal à la sensibilisation, soulignant que de nombreuses collectivités autochtones rurales et éloignées, surtout, ne peuvent être mobilisées. Par conséquent, un accès rapide et fiable à Internet dans les collectivités autochtones rurales et éloignées est essentiel à la mobilisation, à la souveraineté des données et à la littératie numérique des Autochtones, ainsi qu'à l'amélioration de la préservation des connaissances culturelles autochtones, de la traduction, de l'éducation, de l'emploi et de l'économie.





SECTION 2 : APPROCHE FONDÉE SUR LES DROITS

La Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones fournit une base pour l'établissement d'une approche fondée sur les droits dans l'élaboration conjointe de solutions en matière de logement urbain, rural et nordique avec les personnes FFPBTDIG+ autochtones. Ainsi, une solution de logement qui serait adaptée à la culture comprendrait des fonctions favorisant la préservation et la promotion des langues autochtones, des chansons, des danses, des sports et des jeux traditionnels, ainsi que des systèmes d'éducation qui servent à transmettre ces connaissances d'une génération à l'autre (Forum+ et Université McMaster, 2019). La protection de l'eau doit aussi figurer parmi les priorités à titre de composante essentielle des droits fonciers dans la construction de logements accessibles, abordables et adaptés à la culture dans les réserves et à l'extérieur de celles-ci (Forum+ et Université McMaster, 2019).

Par conséquent, les droits des personnes FFPBTDIG+ autochtones doivent être « transférables » (Kenny, 2006). En d'autres mots, les droits des personnes FFPBTDIG+ autochtones resteraient valides en dehors des réserves. Cette approche cadre avec l'affirmation de Nellas (2021), selon laquelle la distinction entre les logements dans les réserves et les logements en dehors des réserves pourrait ne pas être aussi bénéfique qu'on le présumait. Au lieu de renforcer la dichotomie entre la vie dans les réserves et la vie hors des réserves, l'accent devrait être mis sur l'amélioration de la condition des logements et de la qualité de vie, partout où les personnes FFPBTDIG+ autochtones sont susceptibles de vivre, puisqu'on maximise ainsi leurs capacités, leurs choix et leur liberté de vivre confortablement, peu importe où elles se trouvent (Nellas, 2021).

Cette dichotomie bien réelle entre la vie dans les réserves et la vie hors réserve a fait l'objet de nombreuses discussions au sein des Cercles de partage. Plusieurs participants ont mentionné que les complications dans les processus de demande de logement, les longues listes d'attentes pour les logements et les refuges d'urgence, ainsi que la faible qualité des logements sont exacerbées lorsqu'on vit hors réserve. Une autre participante a expliqué qu'elle est assujettie à différentes lois fiscales au Québec parce qu'elle vit juste en dehors des limites de la réserve, malgré le fait que ses enfants vont à l'école dans la réserve.





En s'appuyant sur une approche fondée sur les droits, il est essentiel de reconnaître les solutions qui sont heureusement déjà en place dans les lois et les principes juridiques autochtones traditionnels (Auger, 2022). Pour autant que « l'itinérance » est une étiquette socioéconomique et un statut légal, ce terme n'est pas reconnu dans le cadre des valeurs autochtones. En fait, il n'y a pas, au sein des collectivités autochtones, de personne sans abri, puisqu'il revient à la collectivité de se réunir et de prendre soin équitablement de chaque membre (Auger, 2022). Néanmoins, les solutions de logement doivent reconnaître qu'il peut arriver qu'une personne autochtone ne soit pas associée à une collectivité et prise en charge par elle, pour une raison ou une autre, et qu'il faut néanmoins assurer la protection de son droit à un logement adéquat.

Les participants des quatre Cercles de partage de l'AFAC ont indiqué que le logement était un droit de la personne. Pour beaucoup d'entre eux, la propriété n'est pas seulement un objectif : il s'agit de la première étape fondamentale permettant de briser le cycle de la pauvreté, d'établir son indépendance et de profiter d'un niveau de vie élevé avec dignité. À la lumière de ces faits, des besoins holistiques et des enseignements autochtones (p. ex., le principe des 7 générations, les enseignements ancestraux), les principales valeurs directrices de la Stratégie de logement autochtone en milieu urbain, rural et nordique qui ont été rédigées en se fondant sur les Cercles de partage sont les suivantes : la sûreté et la sécurité, la famille, la compassion, le soutien, l'autodétermination et la durabilité environnementale.

SECTION 2A : SÉCURITÉ, COLLABORATION, COLLECTIVITÉ ET TERRES

Les participants aux Cercles de partage ont accordé la plus grande priorité à la sécurité. Bien que la sécurité physique (prévention de la violence) et financière était perçue comme très importante, un participant a mentionné qu'un espace sûr et sécuritaire est aussi un espace « joyeux » qui est « libre d'énergie négative ». Un autre participant a indiqué qu'un espace sécuritaire pour la tenue de cérémonies était essentiel à leur bien-être spirituel. Pour les travailleurs de soutien et les fournisseurs de services non autochtones, une formation culturelle devient nécessaire afin d'éliminer les obstacles auxquelles les personnes FFPBTDIG+ autochtones font face dans l'accès à des logements sécuritaires, abordables et adaptés à la culture. À cette fin, des espaces sécuritaires pour les personnes bispirituelles et les personnes trans, ainsi que des espaces sécuritaires consacrés à la tenue de cérémonies et de pratiques culturelles, comme le fumage de peaux d'animaux ou la construction de tipis, amélioreraient grandement la santé et le bien-être spirituels des personnes FFPBTDIG+ autochtones.



Par ailleurs, les participants ont distinctement souligné la collaboration des collectivités autochtones en vue de bâtir des logements abordables. La guérison communautaire s'épanouit et les membres de la collectivité prospèrent seulement avec l'appui de mesures de soutien adéquates. Le soutien est justement un thème récurrent dans l'ensemble des données, concordant avec les autres thèmes de la compassion et de l'autodétermination. Pareillement, les valeurs de la coopération, de la compassion et de l'unité peuvent être utilisées afin d'orienter la Stratégie de logement autochtone en milieu urbain, rural et nordique.

Des collectivités FFPBTDIG+ autochtones solidaires reflètent une intégration positive de l'identité et de la culture, ce qui favorise le bien-être chez les personnes de diverses identités de genre (Scheim et collé, 2013). Il est important de mentionner que si la majorité des participants aux Cercles de partage vivent hors réserve, ils entretiennent des liens avec leur collectivité d'origine et sont bien informés quant aux répercussions directes des problèmes de logement sur la collectivité. Les participants au Cercle de partage étaient composés d'un mélange de personnes originaires de centres ruraux et de centres urbains, ce qui a mené à l'examen des différences entre les problèmes de logements dans ces deux milieux, de « l'itinérance cachée », des obstacles au logement et de l'intersection entre les problèmes de logements et les problèmes liés aux maladies chroniques, aux handicaps, à la race, au genre, à la pauvreté et à l'accès aux soins de santé (Mackay et coll., s.d.).

Les participants au Cercle de partage ont aussi soulevé la connexion à la terre (terre natale). La guérison axée sur la terre est un autre thème dont il faut tenir compte dans l'élaboration de la stratégie de logement, car elle joue un rôle clé dans la résilience communautaire adaptée à la culture du Nord du Canada (Redvers, 2020). Les praticiens autochtones et les gardiens du savoir s'appuient sur leurs pratiques culturelles, comme l'éducation, la récolte, la cérémonie et la consultation, pour traiter la dépendance aux substances et les traumatismes complexes (Redvers, 2020). La guérison axée sur la terre est intrinsèque à l'identité culturelle et personnelle. Elle est donc immédiatement pertinente et applicable à l'élaboration d'une Stratégie de logement autochtone en milieu urbain, rural et nordique qui est adaptée à la culture et qui tient compte des traumatismes dans le but de répondre directement aux besoins des survivants FFPBTDIG+ autochtones des régions rurales et nordiques.



SECTION 2B : LOGEMENT D'ABORD

Le Logement d'abord est une stratégie fondée sur la croyance selon laquelle le logement est préalable à la réhabilitation liée à la consommation de substances ou à la maladie mentale, au lieu de dépendre d'un certain niveau de stabilité. Cette approche est devenue populaire au début des années 2000, faisant son apparition aux États-Unis d'abord avant d'éclairer les approches de la plupart des municipalités canadiennes dont le but est de soutenir les personnes mal logées.

Une quantité considérable de recherches appuie la valeur des modèles Logement d'abord dans le contexte du logement autochtone au Canada (Gaetz, 2013; Agrawal et Zoe, 2021). Les constatations clés suggèrent que le succès des approches Logement d'abord pour les personnes FFPBTDIG+ autochtones est attribuable à un accès à des réseaux d'amitié et culturels, ainsi qu'à un environnement qui favorise la guérison (AFAC, 2021).

On compte parmi les exemples le programme Nihk Housing First de la Ben Arrow Traditional Healing Society, le programme Logement d'abord d'Homeward Trust, à Edmonton (Alberta), ainsi que The Vivian, un programme en Colombie-Britannique qui soutient les femmes qui se remettent de la violence, de problèmes de santé mentale ou d'un trouble d'utilisation de substances (Gaetz, 2013). Un projet à Yellowknife, le The Behchoko Housing Stability Program, soutient les personnes FFPBTDIG+ autochtones qui sont un peu plus avancées dans le continuum du logement, aux étapes de logement avec des services de soutien ou de logement de transition. Le programme pilote de 2 ans fournit une aide au logement sur place aux travailleurs qui vivent dans des logements sociaux afin de veiller à une location fructueuse (Agrawal et Zoe, 2021, p. 11). Comme ce projet est en cours, aucune évaluation n'a encore été réalisée à son égard.





Une étude de 2021 sur les femmes qui accèdent aux services de refuge d'urgence révèle que les expériences des femmes autochtones et non autochtones ont un nombre de similitudes aux premières étapes. Par exemple, les nombres de femmes qui accèdent aux refuges pour échapper à la violence d'un partenaire intime étaient comparable : 80 % chez les femmes autochtones se trouvant dans des refuges et 84 % des femmes non autochtones se trouvant dans des refuges. Les femmes des deux groupes étaient aussi similaires au sens où la majorité vivaient avec leur abuseur avant de trouver refuge : 71 % dans le cas des femmes autochtones, contre 70 % chez les femmes non autochtones (Maxwell, 2022).

Une différence frappante et importante entre l'expérience des victimes autochtones de partenaires intimes violents par rapport aux victimes non autochtones concerne le taux auquel ces victimes retournent au domicile partagé avec l'abuseur après avoir quitté le refuge. La vaste majorité des femmes autochtones (74 %) sont retournées au domicile partagé avec leur abuseur, par comparaison à une petite fraction des femmes non autochtones (14 %) (Maxwell, 2022). Cette disparité sous-tend que les femmes autochtones doivent surmonter des obstacles pour accéder à des logements de transition.

La prestation de services dans les régions éloignées du nord du Manitoba, par exemple, illustre le fait que les formes coloniales de développement économique ont mené à l'épuisement des ressources, ce qui a entraîné une migration vers le sud et une marginalisation économique. Le manque d'accès routiers exacerbe davantage les difficultés du développement immobilier (Lavoie et coll., 2021, p. 3). En résumé, des investissements en infrastructure et un important financement continu seront nécessaires avant de pouvoir améliorer les programmes et la prestation de services.





SECTION 3 : SOLUTIONS DE LOGEMENT AUTOCHTONE EN MILIEU URBAIN, RURAL ET NORDIQUE

Une solution proposée constamment dans l'ensemble de la documentation et dans l'ensemble des consultations réalisées par l'AFAC dans le cadre de ce projet consiste à obtenir plus de fonds de la part des différents ordres de gouvernement. Si ce financement est certainement nécessaire, il est crucial d'impartir qu'une stratégie de financement ciblée serait la meilleure façon de répondre aux besoins uniques des personnes FFPBTDIG+ autochtones et leurs collectivités dans l'ensemble du Canada.

Vink et coll. (2017) soulignent que la prévention des déplacements et la sécurité des jeunes autochtones sans abri nécessitent un financement accru aux échelles fédérale, provinciale et municipale. Ce financement supplémentaire permettrait de s'approvisionner en stock et d'obtenir un bien meilleur rendement du capital investi dans les logements autochtones, car différents types de taxes et de rendements sociaux seraient réinjectés directement dans la collectivité par la construction de nouveaux logements et le financement de nouveaux programmes de logement (Pfoh, 2021).

Le versement opportun des fonds est un facteur tout aussi important que l'augmentation de ceux-ci. Comme les fonds des réserves se font siphonner rapidement en raison des crises simultanées, une priorité devrait être accordée à du financement à court terme au versement immédiat, qui pourrait être utilisé pour répondre aux urgences, surtout dans les collectivités comme la Première Nation des Chipewyans des Prairies, qui doit jongler avec les crises du logement, de l'alimentation, du suicide et de la surdose (CFWE FM, 2023). De l'autre côté, l'Alliance nationale pour mettre fin à l'itinérance rurale et éloignée (2021) suggère que le financement supplémentaire doit être récurrent et permanent, afin de garantir des solutions durables pour mettre fin au déplacement.

Le colonialisme intégré aux institutions continue d'être la cause principale derrière les obstacles complexes au logement, à l'emploi et à l'aide sociale (Kia, MacKay, Ross et Robinson, 2020), tout en produisant une planification de l'utilisation des terres et des processus connexes destructeurs (McCartney, 2016). Par conséquent, la création conjointe de solutions de logement adaptées à la culture nécessite un changement de paradigme. Un aspect clé de ce changement consiste à réimaginer le rôle même du planificateur de l'utilisation des terres en tant qu'émancipateur : un agent représentant l'espoir ouvrant la voie vers des réseaux de logement équitables chez les personnes FFPBTDIG+ et leurs collectivités (McCartney, 2016).





La planification de l'utilisation des terres, la recherche et l'élaboration de politiques doivent aussi être axées sur les principes de planification autochtones. Cela signifie que le logement doit être axé sur la communauté et l'espace, et fondé sur le principe que la reconnaissance et l'autodétermination autochtones sont intrinsèquement revendiquées par les populations locales, et non accordées par l'État canadien (McCartney, 2016). La terre est ainsi décolonisée, de sorte à transformer les dispositions en « grille » des collectivités de banlieue en format propice à l'intégration communautaire (McCartney, 2016).

Dans le même ordre d'idées, la souveraineté des données est un élément essentiel qui contribue aux solutions de logement. Afin d'élaborer une Stratégie de logement autochtone en milieu urbain, rural et nordique, les personnes FFPBTDIG+ autochtones doivent être les leaders de la collecte, de la préservation et de la souveraineté des données (Alliance nationale pour mettre fin à l'itinérance rurale et éloignée, 2021). Les organisations autochtones nationales (OAN), l'AFAC y compris, sont les mieux placées pour diriger ces activités de recherche et de collecte de données au nom de leurs constituants et de leur clientèle, et des fonds supplémentaires pourraient leur permettre de renforcer la gestion des données et de l'information, la création de connaissances et la préservation de celles-ci. Par ailleurs, la souveraineté des données autochtones permet de veiller à la préservation des méthodes traditionnelles de collecte de données et de transfert du savoir, tout en produisant les solutions les plus adaptées aux besoins des personnes FFPBTDIG+ autochtones (Plan d'action national, 2021).

SECTION 3A : SOLUTIONS DE LOGEMENT POUR LES SOUS-POPULATIONS

Les meilleures solutions pour les différents besoins à combler des sous-populations autochtones sont élaborées à l'aide d'un amalgame d'idées issues des organisations, coalitions et collectivités autochtones à l'échelle du pays, opérant dans un système élargi de services, politiques et programmes où interviennent des acteurs du secteur privé, des organismes sans but lucratif et des gouvernements autochtones, municipaux, provinciaux et fédéral.

La dichotomie de la « mobilité à double sens » (Nellas, 2021) et la prévention de la violence contre les personnes FFPBTDIG+ autochtones peuvent toutes deux être adressées par la création d'espaces sécuritaires sur le plan du genre et de la culture, qui permettraient de guérir des traumatismes (Rodrigues et coll., 2020). En pratique, contester la discrimination signifie s'assurer que les personnes FFPBTDIG+ autochtones ont accès à des défenseurs et des fournisseurs de services adaptés à la culture qui sont capables d'offrir des services abordables, tout en éduquant le public, les propriétaires, les développeurs et les autres intervenants au sujet des besoins à combler en matière de logement, d'une façon qui tient compte des traumatismes (Rodrigues et coll., 2020). Un important appel à l'action en l'occurrence consisterait à créer le premier Centre national de logement autochtone du Canada (Blagden, 2023).



Un accès à la propriété et la disponibilité de nouveaux logements locatifs abordables propres aux Autochtones, tant dans les réserves qu'en dehors de celles-ci, permettraient de veiller à la mise en place de soutiens adaptés à la culture (Vink et coll., 2017). Un mécanisme consisterait à inclure les intervenants des réserves dans le processus de rénovation et de construction des logements, en vue de bâtir des logements abordables, accessibles et adaptés à la culture qui répondent aux besoins et aux styles de vie des personnes (Centre de transformation du logement communautaire, 2022).

Il est important de s'appuyer sur les fournisseurs de logement autochtones, les chaînes d'approvisionnement locales et les fournisseurs de services dirigés par des Autochtones. Les logements hors réserve devraient être établis autant que possible à l'intérieur des communautés 2ELGBTQQIA+ ou à proximité, dans des secteurs amicaux adjacents (Réseau ontarien de traitement du VIH, 2018). L'établissement d'un réseau de logement 2ELGBTQQIA+ qui met particulièrement l'accent sur les FFPBTDIG+ autochtones est essentiel, tant au sein des réserves qu'en dehors de celles-ci (Réseau ontarien de traitement du VIH, 2018), pour assurer le bien-être spirituel, mental et physique.

Les participants au Cercle de partage ont aussi souligné l'importance des fournisseurs de logements, des travailleurs de soutien et des fournisseurs de services non autochtones qui ont suivi les formations de sensibilisation à la culture autochtone et d'analyse comparative entre les sexes plus. Ces formations sont essentielles à l'élimination des obstacles du racisme, du sexisme et de la discrimination.

Les suggestions visant la mobilisation accrue des personnes FFPBTDIG+ autochtones et de leurs collectivités, ainsi que le soutien de leurs besoins en matière de logement, comprenaient : l'organisation d'ateliers sur les travaux de réparation et d'entretien domiciliaires de base; des campagnes de sensibilisation visant notamment à diffuser de l'information sur les programmes de logement autochtone et les droits à la propriété; se rendre physiquement dans les collectivités (surtout les collectivités nordiques et éloignées) afin d'en consulter les membres, continuer de mener des enquêtes, en ligne et par la poste, et les consultations en personnes sont essentielles, dans la mesure du possible.





SECTION 4 : PRINCIPES DIRECTEURS

En se fondant sur les riches données obtenues dans le cadre des consultations menées par l'AFAC pour ce projet, les principes suivants devraient guider la Stratégie de logement autochtone en milieu urbain, rural et nordique de la SCHL :

— ABORDABLE

Les logements des personnes FFPBTDIG+ autochtones devraient être abordables. L'abordabilité doit être une des priorités principales dans l'élaboration de la Stratégie de logement autochtone en milieu urbain, rural et nordique, car 31 % des répondants l'ont mentionnée le plus souvent lorsqu'on leur a demandé de cerner les principales priorités. La mise en œuvre de l'abordabilité passe par l'adoption d'un modèle de loyer proportionné au revenu dans l'ensemble du continuum du logement. Tout au long des consultations menées par l'AFAC pour ce projet, les personnes FFPBTDIG+ autochtones ont soulevé le fait qu'un loyer proportionné au revenu leur permettrait de se payer un logement, particulièrement les personnes 2ELGBTQQA+ et les personnes handicapées.

Sans subvention, de nombreuses personnes perdraient leur logement déjà en situation précaire. De plus, ces personnes seraient jetées dans un cycle vicieux de logement instable, forcées de s'appuyer sur des réseaux déjà tendus de famille et d'amis, se retrouvant ainsi en situation « d'itinérance cachée ». Ce risque est particulièrement réel dans les collectivités rurales et nordiques, qui tendent à être encore plus coûteuses que les centres urbains, en plus de manquer d'emblée de soutiens communautaires et de logements disponibles.

Le principe de l'abordabilité s'étend aussi aux efforts visant à maintenir les coûts d'entretien le plus bas possible. Une préoccupation fréquemment évoquée par les participants relève du fait que les coûts des rénovations et de l'entretien des logements représentent leur plus grand stress financier. Dans le même ordre d'idées, l'embauche de professionnels de l'entretien pour régler des problèmes usuels comme l'apparition de moisissures est une dépense qui s'impose comme un obstacle important.

Au Canada, les logements abordables sont financés par les trois ordres de gouvernement : les gouvernements fédéral, provinciaux et, souvent, les administrations municipales, qui s'appuient sur d'importantes subventions d'immobilisation pour établir leur budget (Steele et Tomlinson, 2010). Steele et Tomlinson (2010) proposent des mécanismes de financement de rechange qui comprennent la réduction des impôts fonciers, la mise en œuvre de zonage d'inclusion où la construction de logements abordables est obligatoire pour tout projet de développement résidentiel, l'attribution des recettes fiscales municipales locales en vue de soutenir le développement de logements abordables, ainsi que le transfert de terres des municipalités aux organismes de logement social. Comme nombre de ces suggestions ciblent les administrations municipales, celles-ci seront probablement plus ouvertes à subventionner le modèle de loyer proportionné au revenu avec ces mécanismes de financement de rechange en place.



Il doit être mentionné que la privatisation accrue du secteur du logement du Canada est un problème pressant qui entraîne des conséquences défavorables sur le logement abordable. Maroine (2021) examine les instruments de politique en matière de logement fondés sur le marché adoptés par la Colombie-Britannique, l'Alberta et le Québec, comme l'attribution de logements servant à répondre aux besoins en matière de logement des citoyens. Il est à noter que le Canada se démarque parmi les pays développés, le changement marqué vers la privatisation du logement ayant commencé dans les années 1970 (Maroine, 2021).

En tournant leur regard vers des exemples internationaux de logements abordables, Norris et Byrne (2018) ont examiné les modèles de logement social de l'Irlande et de l'Autriche, en soulignant que ces deux pays ont su tempérer le pire de la crise économique mondiale. La comparaison de leurs modèles de logement social, en mettant particulièrement l'accent sur les modèles de financement et de prestation, plutôt que sur les facteurs social, économique et politique externes, révèle que « les subventions de logement social **axées sur l'approvisionnement** peuvent aider à corriger la quantité insuffisante de logements sur le marché et ainsi modérer le prix des logements et l'inflation du loyer, alors que les subventions axées sur la demande, particulièrement celles qui visent les ménages à faible revenu qui louent un logement, ont l'effet opposé » (Norris et Byrne, 2018).

Par ailleurs, Norris et Byrne (2018) soulignent que le Canada, à l'instar d'autres pays comme l'Allemagne, la Suède, les Pays-Bas, la Suisse et l'Autriche, s'appuie sur un « régime de loyer double » où tous les ordres de gouvernement soutiennent l'accès à la propriété, ce qui le met en position de mettre en œuvre des subventions favorisant l'accès à la propriété.

— SÉCURITÉ

La sécurité est directement liée à la notion de « maison » pour les participants. Les discussions sur la sécurité étaient axées sur les expériences des participants par rapport aux traumatismes intergénérationnels, la violence exercée par un partenaire intime, la discrimination et le racisme dans le secteur du logement, ainsi que le sentiment de perte et d'éloignement découlant des déplacements historiques et continus.

La sécurité revêt la plus haute importance pour les personnes FPPBTDIG+ autochtones. Ce principe regroupe la sécurité physique, mentale, émotionnelle, psychologique, financière et spirituelle. Les participants soulignent que la maison inspire intrinsèquement un sentiment de sécurité pour eux-mêmes, ainsi que pour leurs enfants et les autres membres de la famille.

La sécurité est étroitement liée à la rupture du cycle des traumatismes. Cette notion est particulièrement importante pour les survivants des pensionnats et des externats indiens et leurs familles, ou toute personne qui travaille à surmonter un trouble de dépendance aux substances intoxicantes. Une maison sécuritaire aide les gens à mener des vies saines et fructueuses.



Il est important de souligner que les participants parlent d'un processus de « sentiment de sécurité ». Concrètement, de nombreuses personnes à travers le continuum du logement ont passé leur vie à lutter contre des obstacles entraînant un sentiment d'insécurité, au point où elles doivent s'habituer à ce que la maison soit un espace véritablement sécuritaire. Un logement sécuritaire doit être sécurisé et permanent.

La spiritualité joue un rôle clé dans la sécurisation de la maison pour les personnes FFPBTDIG+ autochtones. Comme il est mentionné précédemment, les participants valorisent un espace personnel qui est « libre d'énergie négative », où il est possible de tenir des cérémonies et de s'adonner à des coutumes, comme l'écorchage, et où il est possible d'entreposer des aliments et des objets spirituels.

Les participants indiquent qu'une maison sécuritaire est une maison libre de violence, notamment de la part d'un partenaire intime ou à l'endroit d'une personne transgenre durant sa transition. Dans certains cas, la maison est aussi le seul endroit où une personne FFPBTDIG+ autochtone peut se sentir à l'abri d'une collectivité hostile, surtout lorsque la maison se trouve dans la réserve.

Au minimum, la maison sécuritaire doit être un endroit où l'on peut vivre en sécurité. Pour être considérée comme sécuritaire, la maison doit avoir une ventilation adéquate, une isolation permettant de garder la chaleur et la fraîcheur au fil des saisons, un accès à l'eau potable et une construction solide.

Dans le même ordre d'idées, l'emplacement de la maison est d'ailleurs un facteur clé, étant donné les changements climatiques et l'existence de quartiers où le crime foisonne. La construction de nouvelles maisons dans des emplacements sécuritaires, à proximité des commodités, augmente leurs chances d'être perçues comme sécuritaires.





— ESPACE FAMILIAL

L'espace est une considération clé dans l'établissement de logements qui sont abordables, sécuritaires, durables et adaptés à la culture des personnes FFPBTDIG+ autochtones. L'espace familial est sans équivoque un principe directeur fréquemment soulevé par les participants. Avoir suffisamment d'espace familial sous-tend amplement d'espace pour un arrangement de vie multigénérationnel, qui aura ensuite une incidence positive sur les réseaux de soutien, la santé mentale et le bien-être spirituel. Le soutien d'un mode de vie multigénérationnel passe par un logement où l'on trouve des espaces privés et communs.

Les logements doivent être construits avec suffisamment de pièces pour aménager les résidents permanents, ainsi que les allées et venues de la famille élargie pendant ses séjours de courte ou de longue durée. Une telle approche sera essentielle à l'établissement de logements adaptés à la culture, puisque, dans les mots d'un participant, « la maison, c'est là où les valeurs et les croyances sont transmises ». L'espace familial de la maison cultive l'harmonie.

L'espace familial doit comprendre suffisamment de pièces pour chaque membre du ménage. Par ailleurs, des pièces additionnelles permettraient d'accueillir la famille élargie plus souvent. Cette dernière serait alors plus à l'aise de demander de l'aide en cas de besoin, et se sentirait généralement mieux accueillie. Avec suffisamment d'espace familial, la maison vient également avec un certain degré de souplesse lui permettant d'évoluer conjointement aux familles à différentes étapes de leurs vies. Par exemple, les mères parmi les participants ont indiqué qu'elles souhaitent avoir des maisons capables de donner à leurs enfants, qu'il s'agisse de jeunes enfants ou d'adolescents, le meilleur soutien possible afin d'en garantir le succès continu.



TENANT COMPTE DE TOUT CE QUI PRÉCÈDE, L'ÉTABLISSEMENT D'UN ESPACE FAMILIAL ADÉQUAT EST UN PRINCIPE DIRECTEUR CLÉ QUI DOIT NÉCESSAIREMENT FAÇONNER LA CONCEPTION ET LE DÉVELOPPEMENT DES LOGEMENTS AUTOCHTONES EN MILIEU URBAIN, RURAL ET NORDIQUE.



— ADAPTATION À LA CULTURE

Pour les personnes FFPBTDIG+ autochtones, le logement adapté à la culture est ancré dans les 7 enseignements ancestraux. Ces enseignements sont un aspect fondamental de la culture autochtone, car chaque collectivité en adapte la valeur directrice du respect pour tous les êtres vivants. En effet, les valeurs les plus importantes selon les participants sont celles du lien à la terre, de la compassion, du respect mutuel, de l'autodétermination, de la responsabilité, de l'équité, de la famille, de la maison et de la communauté, qui sont toutes intrinsèques aux 7 enseignements ancestraux. Par conséquent, une maison adaptée à la culture habilite les personnes FFPBTDIG+ autochtones à vivre selon leurs croyances spirituelles.

En pratique, une maison adaptée à la culture comporte plusieurs éléments. Premièrement, la maison doit être entourée d'un sol riche avec de l'espace où jardiner, afin de cultiver le lien avec la terre. Deuxièmement, la proximité des personnes FFPBTDIG+ autochtones envers leur collectivité est nécessaire en vue d'entretenir des liens sains avec la communauté et des réseaux de soutien. Avec ces deux premiers éléments en place, la maison devient un lieu d'énergie positive, de paix et de croissance en famille, où l'on peut transmettre les valeurs et les enseignements.

Le troisième élément, qui est tout aussi important à l'établissement d'un logement adapté à la culture, consiste en l'espace de la cuisine et de la pièce servant à la purification. La préparation et l'entreposage de nourriture dans une cuisine de bonne taille sont essentiels à la santé et au bien-être spirituel, surtout dans les régions rurales et éloignées. La purification est une pratique spirituelle quotidienne cruciale, qui sert notamment à apaiser les facteurs de stress, et il s'agit d'une composante directe des cérémonies.

Les environnements favorables sont aussi qualifiés d'environnements sans obstacle. Les participants au Cercle de partage ont accordé la priorité à la souplesse afin que les besoins en matière de logement soient abordés en allant à la rencontre des personnes là où elles se trouvent. En d'autres mots, les participants parlaient d'éviter l'établissement de programmes trop restrictifs qui ne permettent pas d'exception. Un exemple retenu concernait une jeune mère qui ne pouvait être accompagnée par son petit ami et recevoir son aide parce qu'elle vivait dans un logement de soutien dont les espaces sont limités à la mère et au bébé en vertu de politiques.

Les logements adaptés à la culture et fondés sur le genre sont essentiels à l'estime et l'actualisation de soi chez les personnes FFPBTDIG+ autochtones. La maison est le lieu où les personnes sont censées se sentir en sécurité et inspirées à célébrer, à transmettre et à vivre leur culture et leur propre personne.





— ACCESSIBILITÉ

Les personnes FFPBTDIG+ autochtones ont besoin de logements accessibles. Ce principe directeur comporte trois volets : le soutien, l'accessibilité physique et le transport. Les objectifs clés du logement accessible sont la sécurité, la productivité et l'indépendance.

Les participants aux différentes consultations menées par l'AFAC dans le cadre de ce projet ont renforcé la notion selon laquelle la maison est un refuge précieux à l'écart du monde extérieur. C'est l'endroit où les personnes FFPBTDIG+ autochtones et leurs familles se sentent protégées. C'est particulièrement vrai des personnes handicapées, qui soulignent que la maison est l'endroit où les obstacles à la productivité et l'indépendance disparaissent normalement.

La meilleure façon d'établir cet environnement accueillant consiste à mettre en œuvre une conception de logement qui rend l'espace accessible aux utilisateurs d'ambulateurs, de cannes et de fauteuils roulants. L'aménagement d'un espace adéquat pour l'entreposage de ces appareils est aussi important. Un quartier sûr et paisible, idéalement, est essentiel pour une bonne santé mentale.

De plus, il faut intégrer les animaux de compagnie à cette conception de membre de la famille et du ménage, particulièrement dans le cas de chiens d'assistance; l'établissement de logements adaptés aux animaux de compagnie est une priorité. Ces considérations sont amplifiées lorsqu'il est question des populations plus âgées, qui doivent aussi s'appuyer sur des réseaux familiaux élargis aux fins de transport, d'aide à la maison et de liaison avec la collectivité.

Pour les personnes bispirituelles et transgenres, l'accessibilité s'entend d'une maison spacieuse, sécuritaire et privée, pour les personnes en cours de transition. Les ménages doivent refléter une représentation positive des personnes bispirituelles et transgenre, et les membres des familles doivent encourager les générations actuelles et futures à les intégrer dans une collectivité accueillante et solidaire.

Pour les personnes aux prises avec une maladie auto-immune, comme le diabète ou la maladie cœliaque, la sécurité alimentaire est intrinsèque à une maison accessible. En pratique, les logements des personnes FFPBTDIG+ autochtones doivent prévoir de l'espace pour un jardin, où il sera possible de cultiver des aliments sains, et se trouver à proximité des commodités (p. ex., fournisseurs d'aliments spéciaux).

L'accessibilité de la maison elle-même est aussi importante que l'accessibilité au sein de celle-ci. Les personnes handicapées doivent pouvoir entrer et sortir de leur maison sans avoir à surmonter des obstacles physiques. Les travailleurs de soutien familial, les différents services de soutien et les services d'urgence doivent aussi pouvoir se rendre à la maison rapidement et facilement. Donc, le transport à destination et en provenance de la maison est un aspect clé de l'accessibilité.

Plusieurs participants ont dit que leur logement actuel est trop loin de leur travail, des commodités et des centres communautaires. De plus, les arrêts de bus se trouvent à plus de quelques kilomètres de distance de la maison; les frais de taxi représentent un fardeau financier supplémentaire lorsque les budgets sont déjà serrés.



— LIEN AVEC LA MAISON

L'AFAC a entendu tout au long des consultations que les personnes FFPBTDIG+ autochtones se sentent déconnectées de leur maison (terre ou collectivité). Cette déconnexion est une conséquence directe du colonialisme des colons et de l'horrible héritage du Canada par rapport aux pensionnats indiens, de la rafle des années 1960 et des conséquences néfastes continues de la Loi sur les Indiens.

Parallèlement, les participants ont exprimé la douleur associée à la rupture avec les autres. Les longues listes d'attente en matière de logement, le manque de services de soutien et de logements, ainsi que le manque de transparence dans la distribution des logements par des conseils de bande se posent en obstacles aux participants souhaitant obtenir un logement ou établir un lien sain et durable avec leur maison. Il en découle des relations complexes et nuancées entre la culture et les membres de la famille qui résident encore dans la réserve et les personnes qui habitent des logements se trouvant hors réserve.

Comme l'a mentionné un participant, les personnes FFPBTDIG+ autochtones qui vivent dans un centre urbain sont déconnectées les unes des autres, même lorsqu'elles vivent dans le même secteur géographique. Par ailleurs, les différents ordres de gouvernement sont perçus comme le facteur de division qui motive cette rupture. Il en découle une méfiance et une prudence à l'égard des organisations susceptibles de nuire au lien avec la collectivité, précisément parce qu'on les perçoit comme des organisations étrangères à la collectivité et ses valeurs, et même les centres d'amitié autochtones n'y échappent pas, notamment.

Le lien avec la maison commence par un fort sentiment d'appartenance. De nombreux participants ont indiqué que la famille est une source immédiate d'appartenance, suivi de la culture et des liens avec la terre, qui comprend les rivières, les montagnes, les réserves et d'autres lieux géographiques précis. Il est évident que le sentiment d'appartenance est renforcé par la cérémonie, les aliments et les médecines traditionnelles, ainsi que les pratiques culturelles qui font partie du quotidien des collectivités autochtones vivant dans les réserves. Le lien avec la maison augmente avec le sens d'appartenance.





Les participants ont souligné la nécessité d'établir des politiques et des programmes en matière de logement permettant d'éviter les préjudices supplémentaires en lien avec le déplacement colonial des peuples autochtones. Le manque de logements dans les régions urbaines, rurales et nordiques, tant dans les réserves qu'en dehors de celles-ci, a mené à la continuité de la précarité du logement et du sentiment d'instabilité, ainsi qu'au manque continu de sentiment de communauté et d'appartenance. Comme la maison est définie par des relations avec des personnes et des endroits, de nombreux participants se sont retrouvés à faire des allées et venues incessantes, en essayant de conjuguer le travail dans une région urbaine avec le profond désir de vivre près de leur famille et de leur collectivité d'origine se trouvant dans la réserve. Dans les mots d'un participant : « ma maison, c'est l'endroit où je vis, mais c'est aussi ma "communauté d'origine", l'endroit d'où je viens et d'où ma famille vient ».

Les participants autochtones en milieu urbain ont souligné la nécessité du lien avec sa propre collectivité, mais aussi l'importance d'établir des liens avec d'autres communautés autochtones en milieu urbain. La solidarité entre peuples autochtones est un principe directeur important qui, en pratique, consisterait à privilégier des options de logement qui soutiennent l'établissement de liens avec les communautés d'origine et d'autres peuples autochtones. Ce principe se pose en contraste avec la situation actuelle, où la pénurie de logements, le manque de liens avec les autres peuples autochtones et les options rigides en matière de baux et d'hypothèques empêchent les gens de rentrer dans leur « communauté d'origine » autant que voulu.

Il est particulièrement important que le principe directeur du lien avec la maison soit utilisé pour régler les difficultés en matière de logement liées aux déplacements fréquents. Les participants ont parlé des déménagements constants d'un type de logement précaire à un autre, notamment la vie dans la réserve avec de la famille immédiate ou élargie, la location de logements aux taux du marché, ainsi que la location de roulottes. Il y a également des déplacements qui se produisent en raison de l'augmentation du loyer et du coût de la vie, de la mise en vente des logements par les propriétaires, ainsi que des situations explicites d'éviction et de discrimination.



SECTION 5 : PRIORITÉ EN MATIÈRE D'INVESTISSEMENT

Voici les domaines d'investissement suggérés pour la Stratégie de logement autochtone en milieu urbain, rural et nordique :

— SOUTIENS EN MATIÈRE DE LOGEMENT

Dans toutes les consultations menées par l'AFAC, les participants ont cerné le financement comme soutien en matière de logement le plus important. Essentiellement, les personnes FFPBTDIG+ autochtones ont besoin de financement pour surmonter les difficultés uniques en matière de logement auxquelles elles font face et pour établir des logements abordables, sécuritaires et adaptés à la culture. Ultiment, les soutiens en matière de logement sont censés permettre l'accès à la propriété.

Le financement de démarrage pour l'acquisition de propriétés hors réserve est l'une des cibles de financement proposées par les participants. Un programme pour le passage de la location à la propriété pour les personnes vivant dans les réserves en serait un exemple. L'augmentation des coûts du loyer, de l'électricité et de l'entretien nécessite l'établissement de programmes de financement en vue d'aider à atténuer ces facteurs de stress financiers.

On a souvent appelé au financement passant par des prêts et des subventions visant l'achat d'une maison et l'établissement d'un programme de prêt hypothécaire. L'enquête de Nanos (Nanos Research, 2023) montre que les programmes favorisant l'accession à la propriété et les initiatives et mesures incitatives propres au logement autochtone se classent le plus souvent au sommet des besoins en matière de logement, tant sur le plan personnel que communautaire. Lorsqu'on leur a demandé de classer les trois besoins en matière de logement les plus criants sur le plan personnel, les répondants ont le plus souvent placé les programmes favorisant l'accession à la propriété au sommet du palmarès (31 %), suivi des mesures incitatives propres aux Autochtones (30 %) et l'offre de logements subventionnés et abordables (12 %). Lorsqu'on leur a demandé de classer les mêmes éléments sur le plan communautaire, les répondants ont le plus souvent placé les mesures incitatives propres aux Autochtones au sommet du palmarès (24 %), suivi des programmes favorisant l'accession à la propriété (19 %) et l'établissement de logements communautaires (15 %).

Il est important de noter qu'on appelle au contrôle du loyer, ainsi qu'à l'application des hypothèques propres aux Autochtones aux collectivités en dehors des réserves, en plus des collectivités dans les réserves, notamment afin de régler le problème lié au manque de nouveaux logements disponibles dans les réserves. Lorsqu'on leur a demandé ce qui pourrait être changé en vue de créer des logements qui répondent à leurs besoins distincts sur le plan de la culture ou du genre, les répondants à l'enquête de Nanos (Nanos Research, 2023) ont le plus souvent choisi l'accession à la propriété pour les Autochtones, l'établissement de logements propres aux Autochtones et l'établissement de commodités adaptées aux besoins des Autochtones (22 %), suivi par le financement et l'abordabilité (15 %) et les programmes de financement et les prêts hypothécaires spéciaux pour les premiers acheteurs, les mères monoparentales, les aînés, etc. (15 %).



Les participants ont déterminé que les services de soutien, comme les soins à domicile, les services aux jeunes familles et les services d'aide psychologique ou de conseil, constituent un aspect clé du soutien au logement. Les services de déménagement et de sécurité doivent aussi être intégrés aux soutiens en matière de logements, afin de rendre le processus de transition dans un logement sécurisé plus facile et sécuritaire. Surtout, les services de soutien sont essentiels à la guérison et au rétablissement après un traumatisme complexe.

L'éducation est un autre domaine d'investissement connexe important auquel la priorité devrait être accordée dans le cadre de la Stratégie de logement autochtone en milieu urbain, rural et nordique. Il s'agit notamment d'éducation au sujet des taxes, surtout pour les personnes vivant en dehors des réserves, du fonctionnement de la bureaucratie gouvernementale par rapport aux différents documents en lien avec le logement, des droits fonciers et à la propriété, ainsi qu'une éducation générale visant à augmenter la sensibilisation aux initiatives et aux programmes disponibles en matière de logement.

— SOUTIENS COMMUNAUTAIRES

Les personnes FFPBTDIG+ autochtones ont besoin de soutien continu tout au long du processus d'acquisition d'amélioration du logement, peu importe l'endroit où elles vivent ou l'étape à laquelle elles se trouvent dans le cadre du continuum du logement de la SCHL. Les soutiens communautaires sont des types de soutiens en matière de logement qui jouent un rôle intégral et qui doivent à ce titre faire l'objet d'une priorité en matière d'investissement. Les personnes qui profitent directement de ces investissements sont bien sûr les personnes FFPBTDIG+ autochtones, et les avantages sont nombreux.

Les travailleurs du logement de première ligne, qui ont suivi des formations de sensibilisation à la culture, de sécurité et d'intervention tenant compte des traumatismes, pourraient aider à régler certains des problèmes logistiques afin de faciliter les déplacements entre la collectivité et la maison et d'accueillir les personnes qui vivent en dehors de la réserve avec des occasions de prendre ou de reprendre contact avec sa culture de manière significative. Ces soutiens seraient également avantageux pour les personnes autochtones vivant en milieu urbain qui souhaiteraient entretenir des relations avec d'autres populations autochtones en milieu urbain. La sensibilisation en ligne et en personne est essentielle. On vient ainsi renforcer le principe directeur du lien avec la maison.

Il serait aussi très avantageux d'investir dans des ateliers communautaires où seraient offertes des formations sur les compétences, des ateliers sur les politiques à des ateliers sur la littératie (numérique et financière), la technologie, l'emploi, la santé mentale, les taxes et l'entretien de la maison. Ce ne sont là que quelques exemples parmi ceux qui ont été suggérés. Néanmoins, l'accent doit être mis sur la création de tant d'occasions pour les communautés de prendre soin et de se soutenir les uns les autres que possible.



SECTION 6 : PRIORITÉS QUANT À L'AMÉLIORATION DE L'ACCÈS AUX PROGRAMMES EXISTANTS

Bien qu'il existe déjà des programmes et des initiatives en matière de logement, il y a de la place à l'amélioration quant à l'accès à ceux-ci, particulièrement sur le plan de la sensibilisation, du financement, des modèles de gouvernance, de la consultation en vue de vérifier la pertinence, de la prestation de services sur Internet et de la souplesse.

La principale priorité est d'augmenter la sensibilisation aux programmes et aux initiatives en place. Selon l'enquête de Nanos (Nanos Research, 2023), près de huit répondants sur dix n'avaient jamais entendu parler du Programme de logement sans but lucratif dans les réserves (79 %) ou de la Stratégie de logement autochtone en milieu urbain, rural et nordique (79 %), alors que 75 % ont déclaré n'avoir jamais entendu parler du Programme d'aide à la remise en état des logements et 54 % ont déclaré n'avoir jamais entendu parler du Programme de logement dans les réserves.

Lors des consultations menées par l'AFAC dans le cadre de ce projet, les personnes FFPBTDIG+ autochtones ont appelé à la création de campagnes de sensibilisation en personne et en ligne. Les suggestions en lien avec la sensibilisation comprennent: l'envoi de l'information aux bulletins locaux, l'envoi de bulletins par courriel, le partage de l'information sur les réseaux sociaux et, au minimum, la diffusion de l'information dans les médias traditionnels. Les participantes ont recommandé de présenter l'information sous la forme d'un guide facile à utiliser. De plus, les renseignements pertinents concernant la façon de présenter une demande et les critères d'admissibilité doivent être communiqués en langage simple. Cette notion s'étend aux renseignements concernant la façon d'obtenir du financement, les règles fiscales applicables, et la considération égale des personnes qui vivent en dehors des réserves.

En ce qui concerne les modèles de gouvernance, la priorité est de s'assurer que les personnes FFPBTDIG+ autochtones ne sont pas assujetties au paternalisme intrinsèque des modèles de gouvernance coloniaux. Les systèmes de connaissances autochtones, la souveraineté des données, la préservation des connaissances culturelles, la traduction, l'éducation, la sensibilisation et le leadership collaboratif autochtone doivent être centrés. En pratique, cela signifie qu'il faut veiller à la disponibilité de traducteurs pour transmettre les renseignements importants aux personnes FFPBTDIG+ autochtones qui ne parlent ni l'anglais ni le français, ou qui préfèrent communiquer principalement dans leur langue traditionnelle. De plus, la formation culturelle pour les employés non autochtones est absolument nécessaire en vue d'éliminer les obstacles liés au racisme, au sexisme, à l'homophobie, à la transphobie, à l'âgisme et à toute autre forme de discrimination.





L'administration des programmes et des initiatives en matière de logement déjà en place nécessite une compréhension des valeurs et des principes directeurs de l'autodétermination, de la réciprocité et du respect mutuel. Il est important de noter ici que certains participants ont appelé au retour aux modèles de gouvernance autochtones, qui seraient libres de ce qu'ils qualifient de l'inefficacité politique du gouvernement canadien. Au même temps, on a entendu des valeurs de transparence et de responsabilité, puisque d'autres participants ont ouvertement attiré l'attention sur certaines politiques des quelques conseils de bande qui ont laissé place à un népotisme qui a eu une incidence néfaste sur l'accès au logement, les normes de construction et la longueur des listes d'attente.

S'orienter au sein de ces points délicats est nécessaire avant la création de programmes et d'initiatives directement pertinents pour les collectivités autochtones. En d'autres mots, les programmes et les initiatives doivent refléter les réalités auxquelles les personnes FFPBTDIG+ doivent faire face. Cela sous-tend une consultation continue des collectivités. Les participants ont souligné la nécessité de tenir des consultations en personne et d'envoyer les enquêtes par la poste, précisément parce que ce ne sont pas toutes les collectivités autochtones qui ont accès à Internet, un facteur qui est souvent oublié, mais qui est pourtant essentiel pour les collectivités rurales et éloignées.

À la lumière de ce qui précède, l'établissement d'un réseau de navigateurs (navigatrices) en matière de logement pourrait être une mesure de soutien critique pour les personnes FFPBTDIG+ autochtones. Ce réseau servirait à les orienter au travers des différents programmes et services disponibles, en s'appuyant notamment sur un calendrier réaliste couvrant l'ensemble du processus. L'appel à l'action des participants consiste à augmenter la sensibilisation quant aux programmes en matière de logement en place et leurs critères d'admissibilité. Il s'ensuit qu'un réseau de navigateurs (navigatrices) axé sur les logements autochtones constitue une solution vitale. Par ailleurs, il y a un besoin important de programmes et de services propres aux autochtones.

SECTION 7 : CONSIDÉRATIONS SPÉCIALES POUR L'AVANCEMENT ET L'AMÉLIORATION DES NORMES AUTOCHTONES EN MATIÈRE DE LOGEMENT POPULATIONS URBAINES

Les personnes FFPBTDIG+ autochtones ont fait état d'un grand besoin quant à l'établissement de liens communautaires et d'environnements respectueux de la culture. Cette population incarne en fait le principe directeur de la sécurité et le désir d'obtenir des logements qui favorisent le sentiment d'appartenance. Les participants qui ont parlé de leurs expériences au sein de logements communautaires situés dans de grandes régions urbaines avaient l'impression d'être stéréotypés ou criminalisés à titre de personnes autochtones à faible revenu. Certaines femmes ont mentionné un surplus d'activités policières dans les quartiers où l'on retrouve des amas de logements à loyer modique. Les participants ont été critiques du manque de transparence dans l'administration des listes d'attente pour logements abordables, y compris



l'attribution des logements réservés aux Autochtones. Les longues listes d'attente pour accéder aux logements proportionnés au revenu exacerbent l'anxiété et limitent la capacité des gens à formuler des plans.

Pour les personnes FFPBTDIG+ autochtones qui n'étaient pas admissibles aux logements subventionnés en milieu urbain, le coût et la qualité des logements sont les principales difficultés. Une mère monoparentale de deux enfants payait 1 965 dollars par mois pour un appartement de sous-sol à Toronto. Une autre mère de la région de Vancouver vivait avec son mari et deux jeunes enfants dans un logement trop petit pour eux. Bien que la famille ait manifesté le désir de déménager dans un logement plus spacieux, et que les deux adultes occupaient des emplois bien rémunérés, ce n'était pas une option, car ils étaient limités à ce qu'ils pouvaient se permettre à proximité de l'école et de la garderie de leurs enfants. Une considération importante pour cette famille relevait d'une pratique de filtrage des demandeurs employée par les propriétaires, qui exigeaient une preuve de revenu équivalant à trois fois le montant du loyer mensuel. Ce n'est pas surprenant, puisque les banques et la SCHL estiment généralement qu'un logement abordable ne doit pas représenter plus que 30 % du revenu.

D'autres préoccupations exprimées par les personnes FFPBTDIG+ autochtones concernant le logement en milieu urbain comprennent la discrimination et la peur associée aux interactions avec les propriétaires. Certains participants avaient l'impression d'être ignorés en tant que locataires potentiels, d'être blâmés injustement pour les dommages d'un logement, ou autrement ciblés par les rénovictions¹. Le manque de soutiens pour le logement des autochtones dans les milieux urbains a pour effet de laisser les gens vulnérables et à risque de vivre de l'itinérance.

Les participants ont parlé de leurs expériences en matière de logement comme source continue de traumatismes. Il est évident que pour de nombreuses personnes, l'effet combiné des traumatismes intergénérationnels, du racisme et de la pauvreté entraînent un besoin urgent de soutien social, émotionnel et spirituel. Voici certaines des idées mises de l'avant lors des Cercles de partage qui permettraient de répondre aux besoins des personnes FFPBTDIG+ autochtones :

- L'établissement de tipis dans tous les complexes de logements urbains.
- L'accès aux connaissances traditionnelles par l'intermédiaire d'aînés, de cercles de partage, de cérémonies traditionnelles, de la guérison et de médecines et aliments traditionnels.
- La construction de plus de logements réservés aux Autochtones.
- L'accès à des subventions ou des prêts permettant d'accéder à la propriété.

Pour de nombreuses personnes FFPBTDIG+ autochtones vivant en milieu urbain, une liaison accrue avec les collectivités d'origine permettrait d'améliorer significativement leur bien-être général.

¹ Une éviction déguisée en rénovations planifiées.



Les participants ont exprimé avoir l'impression d'être oubliés ou d'être traités comme citoyens de seconde classe comparativement à leurs familles et leurs amis vivant dans les réserves. Certaines personnes cherchaient activement des moyens de réintégrer les réserves, en se mettant sur des listes d'attentes pour les logements. Certaines personnes ont décidé de poursuivre leur migration constante entre la réserve et la ville, passant une partie de leur temps en visites prolongées au sein de leur collectivité d'origine. Un participant bispirituel a pris la décision de quitter la collectivité d'origine pour déménager en milieu urbain. Ce participant a fait face à des problèmes de santé mentale, vivant dans des logements à court terme de piètre qualité.

La combinaison du logement précaire, des problèmes de santé mentale et de discrimination fondée sur le genre a créé pour ces personnes des difficultés continues. Le sentiment de « déconnexion de la terre, de la collectivité et de la famille » exacerbe les difficultés. La communication par téléphone et par Internet avec de fréquents voyages de retour sont les stratégies que les participants ont utilisées pour régler la situation.

Voici les suggestions proposées par les participants en vue de régler la dislocation physique :

- Améliorer l'accès aux hypothèques pour les logements dans les réserves (la dévaluation actuelle et le manque d'investissements des banques sont jugés discriminatoires).
- Augmenter l'approvisionnement de logements abordables dans les milieux ruraux et les réserves, à proximité des familles et des soutiens communautaires.

Certains participants ne considéraient pas le déménagement à l'extérieur des milieux urbains comme une option souhaitable. Un participant a mentionné que l'éclatement de la famille et les conflits interpersonnels peuvent rendre la vie en famille intenable que ce soit dans les réserves ou en dehors de celles-ci. Dans tous les cas, un meilleur accès aux soutiens sociaux et au logement abordable, en général, fournirait des options nécessaires, tout en permettant la guérison et l'autonomisation.

— POPULATIONS RURALES ET NORDIQUES

Le sentiment de perte culturelle était aussi apparent chez les personnes qui ont de la difficulté à trouver et à conserver un logement abordable en milieu rural. Le sexisme et la discrimination viennent limiter les options d'accès au logement, au même titre que les conflits de compétence. Par exemple, une femme autochtone qui partageait sa maison avec un conjoint de fait non autochtone a été ignorée à de nombreuses reprises lorsqu'elle a essayé de discuter avec des représentants municipaux au sujet des impôts fonciers, alors que son partenaire n'a rencontré aucune difficulté à communiquer avec le personnel.



La pénurie de logements dans le Nord et le coût des logements sont les principales difficultés cernées. Les frais de loyer ont augmenté du triple dans les dernières années, ce qui entraîne chez les personnes à revenus fixes la crainte de perdre leur maison. Une participante des Territoires-du-Nord-Ouest a indiqué que les logements ne sont pas entretenus; elle avait l'impression, comme d'autres, que les propriétaires essaient de les pousser à quitter afin d'augmenter les loyers davantage. Les quelques soutiens en matière de logement offerts ne sont pas adaptés à la culture, étant habituellement fondés sur un modèle de charité eurochrétien.

Le manque d'entretien donne lieu à des préoccupations importantes en matière de santé, en lien notamment avec les infestations de punaises de lit, de coquerelles et de rats. La surpopulation est aussi un problème important, alors que les gens essaient de créer de l'espace supplémentaire, en dormant dans les salles de lavage et en divisant les espaces de vie avec des bâches.

— COLLECTIVITÉS DES PREMIÈRES NATIONS

La pénurie de logements est aussi un problème chronique dans les réserves des Premières Nations, où il faut s'inscrire à de longues listes d'attentes pour obtenir un logement. Les participants ont discuté d'obstacles à l'accès aux logements dans les réserves qui peuvent sembler insurmontables. Par exemple, il faut se soumettre à une vérification de crédit pour être pris en considération, et les possibilités d'emploi dans les réserves sont limitées. Dans les cas où des personnes ont cherché à obtenir un emploi dans leur quartier, le manque de transports ou leurs coûts ont sévèrement affecté leur capacité à trouver et à conserver un emploi.



La répartition des logements par les bandes de Premières Nations varie selon la collectivité. Une participante issue d'une collectivité Nordique éloignée a mentionné que sa bande exige qu'une personne vive dans la réserve pendant 2 ans avant d'être admissible au logement. Cette exigence l'a obligée à vivre avec sa famille dans des conditions de surpopulation.

Si le transport collectif n'est pas une option viable pour de nombreuses régions rurales et éloignées, des investissements visant à étendre les services de transport en commun aux réserves qui se trouvent à proximité d'un milieu urbain serviraient à leur fournir plus d'options. North Bay a été soulignée à titre de région urbaine située à proximité d'une réserve qui aurait le potentiel de faciliter le transport dans la réserve et à l'extérieur de celle-ci en vue de fournir un accès à l'emploi et aux ressources communautaires.



— COLLECTIVITÉS MÉTISES

Les femmes métisses sont deux fois plus susceptibles de vivre dans un logement locatif subventionné, à un taux de 6 % par rapport au taux de 3 % chez les femmes non autochtones (Khanam et Statistique Canada, 2023). L'expérience des Métis n'est pas bien documentée dans la documentation sur le logement. En ce qui concerne les besoins en logements régionaux des Métis, ces derniers sont mieux servis par des initiatives de logement urbain, car il s'agit du groupe autochtone le plus dispersé et le plus urbanisé du Canada. De nombreux Métis se sont installés dans les Prairies et sont, en moyenne, plus âgés que les autres collectivités autochtones (AFAC, 2021).

Comme leurs homologues chez les Inuits et les Premières Nations, les collectivités métisses sont aux prises avec des logements inadéquats et surpeuplés, surtout dans les centres urbains (AFAC, 2023). Curieusement, ces taux sont généralement plus bas pour les logements métis, tant dans les réserves qu'en dehors de celles-ci, par comparaison aux logements des Inuits et des Premières Nations, se rapprochant plus des moyennes pour les Canadiens non autochtones (AFAC, 2023).

Il est aussi important de noter que les conceptions de logements métisses intègrent des éléments distincts, comme « des fondations en pierres de rivière, les caves à racines souterraines et les grands balcons enveloppants et couverts qui servent d'espace de rassemblement pendant les mois d'été » (AFAC, 2023).

Considérant le nombre limité de recherches axées sur les Métis, des recherches plus ciblées dans ce domaine seront nécessaires. Entre temps, les initiatives de logement autochtone en milieu urbain fourniront probablement aux Métis des occasions importantes permettant d'établir des liaisons, qui leur permettraient de surmonter certaines des difficultés historiques auxquelles ils ont fait face dans l'établissement et la communication de leur identité unique (Monchal et coll., 2020).

— COLLECTIVITÉS INUITES

Les collectivités inuites au nord du 60^e parallèle font face à des changements climatiques rapides (qui affectent notamment l'état saisonnier des sols) qui menacent leurs logements et leur mode de vie, tout en faisant exploser le montant des loyers, la pénurie de logements et le manque d'accès Internet fiable et stable (sans décalage causé par des signaux satellites irréguliers). Ces facteurs limitent grandement le nombre de logements accessibles, sécuritaires, abordables et adaptés à la culture.



— VIOLENCE

Les femmes qui fuient la violence familiale ont été frappées de manière particulièrement dure par le manque général de logements abordables. Les participants ont discuté de l'importance des rencontres fortuites et des coups de chance à titre de point décisif dans la stabilisation de leur vie par l'obtention d'un logement sécuritaire. Toutefois, même l'obtention d'un logement n'est pas une garantie à long terme, car les femmes se retrouvent avec peu d'options en raison de leurs ressources financières limitées.

Il y a un cas où une participante a mentionné qu'il y avait une maison familiale vacante où elle aurait pu emménager après avoir échappé à la violence de son partenaire intime, mais que les taux d'aide sociale offerts étaient insuffisants pour couvrir les coûts liés à son entretien. Les options à court terme, comme le passage d'un sofa à l'autre et l'itinérance cachée, ont entraîné des conséquences non seulement sur les femmes touchées, mais aussi sur leurs amis, leur famille, et les membres de la collectivité qui les ont aidés.

— COMMUNAUTÉS DES PBTNBDIG+ ET DES LGBQQIA+

Les FFPBTNBDIG+ autochtones et les personnes LGBQQIA+ accordent la priorité à la sécurité de leur maison et de leur collectivité par-dessus tout. La sécurité comprend l'absence de violence et de discrimination, un aspect particulièrement important pour cette sous-population. Certains participants ont souligné le fait que les collectivités des réserves doivent accueillir et soutenir davantage les personnes bispituelles, transgenres et de diverses identités de genre autochtones. Ce changement peut commencer par l'établissement de logements permanents, ou transitoires au moins, qui sont adaptés aux PBTNBDIG+ et LGBQQIA+.



SECTION 8 : RECOMMANDATIONS

La première étape de l'élaboration conjointe d'une Stratégie de logement autochtone en milieu urbain, rural et nordique consiste à l'établissement d'un lien de confiance avec les collectivités autochtones. Le colonialisme du Canada, que l'on retrouve à tous les niveaux, des politiques sur la planification de l'utilisation des terres à la Loi sur les Indiens, continue d'empirer les difficultés uniques en matière de logement auxquels font face les personnes FFPBTDIG+ autochtones.

Les participants des quatre Cercles de partage et au sondage de suivi sur Google Forms et les répondants à l'enquête menée par Nanos Research tiennent le gouvernement canadien responsable de la perpétuation des crises du logement dans les réserves et en dehors de celles-ci, tout en l'appelant à la responsabilisation et au versement des fonds nécessaires pour mettre en œuvre les solutions proposées.

Le processus de vérité et de réconciliation est un processus continu au Canada. Tout au long des consultations menées par l'AFAC dans le cadre de ce projet, les participants ont mis l'accent sur l'humilité, l'écoute active, le respect mutuel et la coopération à titre de valeurs fondamentales qui aideront à établir une relation de confiance avec les collectivités autochtones.

Les recommandations suivantes reflètent les expériences et les perspectives des personnes FFPBTDIG+ autochtones :

La première recommandation stratégique consiste à décoloniser la terminologie du logement. Comme les participants l'ont mentionné lors des Cercles de partage, les expressions « délogé » et « sécurité du logement » sont plus exactes que « sans abri ». Ces expressions reflètent mieux les façons d'être autochtones et leurs pratiques et méthodologies en matière de recherche. Elles jouent un rôle clé en saisissant les expériences vécues des personnes FFPBTDIG+ autochtones afin que l'on puisse répondre à leurs préoccupations.

Une autre recommandation consiste à accorder la priorité à l'élaboration de politiques dirigée par les Autochtones. Il faut à cette fin accorder des postes stratégiques à des experts autochtones, où ils pourront s'appuyer sur des principes, des valeurs, des systèmes de connaissances et des méthodologies autochtones pour formuler des politiques transformatrices pertinentes pour les collectivités autochtones à l'échelle du Canada. Par ailleurs, l'élaboration de politiques dirigée par des Autochtones permettra de veiller à ce que la Stratégie de logement autochtone en milieu urbain, rural et nordique soit véritablement adaptée à la culture, par défaut, et à ce qu'elle réponde au mieux aux difficultés uniques en matière de logement auxquelles les personnes FFPBTDIG+ autochtones font face.



Ultimement, l'objectif de la Stratégie de logement autochtone en milieu urbain, rural et nordique devrait être l'accès à des logements abordables, que ce soit par l'intermédiaire de programmes d'accèsion à la propriété ou en fournissant des logements locatifs subventionnés aux personnes FFPBTDIG+ autochtones. À cette fin, accorder la priorité à des prêts, des subventions et des hypothèques réservés aux Autochtones permettrait à de nombreuses familles de créer une maison qui favorise un mode de vie multigénérationnel, des pratiques culturelles et la guérison, tout en assurant la sécurité et la stabilité pendant des générations. De plus, le loyer proportionné au revenu, les prestations de logement transférables, le financement des logements de soutien et des refuges d'urgence, ainsi que les logements communautaires dirigés par les Autochtones sont des domaines de grande importance. L'optimisation des relations avec les fournisseurs de biens, les fournisseurs de services et les entrepreneurs autochtones joue un rôle essentiel dans le règlement des problèmes en matière de logement, tant dans les réserves qu'en dehors de celles-ci.

Traduire ces valeurs par des mesures et mettre en œuvre des solutions qui sont mutuellement bénéfiques nécessitent un changement de paradigme. Plus précisément, un participant à un Cercle de partage a proposé d'apposer un cercle de médecine sur l'ensemble de la carte du Canada et de l'utiliser pour orienter le processus d'élaboration de politiques. Les valeurs et les pratiques de guérison de la roue de la médecine, comme l'harmonie, l'équilibre et l'égalité, se prêtent bien à une adoption à tous les niveaux de l'élaboration de politiques et de l'élaboration conjointe stratégique.

La roue de la médecine saisit d'ailleurs très bien l'esprit de notre dernière recommandation. Nous encourageons la SCHL à conceptualiser et à financer le bâtiment des maisons qui favorisent le bien-être spirituel, émotionnel, physique et mental des personnes PBTNBDIG+ autochtones. La maison est bien plus qu'un simple abri, après tout. Les personnes FFPBTNBDIG+ autochtones doivent avoir accès à des logements abordables, accessibles, durables et adaptés à la culture de la plus haute qualité.

SECTION 9 : COMMENT ÉLABORER ET METTRE EN ŒUVRE CONJOINTEMENT LA STRATÉGIE AVEC LES PEUPLES AUTOCHTONES

La première étape à suivre pour combler les lacunes considérables dans l'accès aux logements abordables pour les personnes FFPBTDIG+ autochtones consiste à mettre en œuvre un réseau de navigateurs / navigatrices de logement, afin de mettre les personnes qui ont besoin de soutiens en matière de logement en contact avec les programmes et les services existants.



Ensuite, comme il est indiqué dans l'ensemble du rapport, l'élaboration et la mise en œuvre conjointes de la Stratégie de logement autochtone en milieu urbain, rural et nordique passent par des consultations significatives aux différentes étapes d'élaboration. Si cette approche dévie du processus utilisé précédemment dans l'élaboration et la mise en œuvre de politiques en matière de logement par le fédéral, les municipalités et les Premières Nations, une consultation continue sera essentielle. Une telle approche bâtit et rétablit les relations entre les fournisseurs de logements et les femmes et les PBLGBTQQIA+ issues des Premières Nations, des Métis et des Inuits, et favorise un sentiment de guérison communautaire chez les peuples autochtones.

En nous appuyant sur notre recherche et ce que nous avons entendu de la part des participants à nos Cercles de partage et des répondants à l'enquête, l'élaboration conjointe dirigée par les Autochtones doit commencer par l'établissement d'un plan de consultation qui comprend les éléments suivants :

Milieus urbains :

- Création d'une équipe de consultation autochtone.
- Sensibilisation par l'intermédiaire des fournisseurs de logements autochtones, des fournisseurs municipaux de logements au loyer proportionné au revenu, des refuges d'urgence et des refuges pour victimes de violence familiale, des centres d'aide aux victimes d'agression sexuelle, des programmes d'aide sociale provinciaux, des centres de santé communautaires et des pavillons de résilience.
- Consultations en personne organisées dans les centres d'amitié autochtones.
- Consultations en personne organisées dans les Premières Nations locales.
- Diffusion d'enquêtes en ligne et en format papier, et diffusion de mises à jour sur le projet.





Collectivités rurales et nordiques

- Fournir des occasions de contribuer à l'élaboration du plan de consultation par l'intermédiaire d'enquêtes en ligne et sur papier, ainsi qu'en réalisant des Cercles de partage en ligne et en personne.
- Inviter les intervenants de la communauté du développement de logements, du gouvernement et du secteur à but non lucratif à participer aux consultations en personne à titre d'observateurs.
- Renverser ou compléter les processus actuels de consultation des intervenants qui accordent la priorité aux relations entre les Premières Nations et le gouvernement au lieu des voix individuelles des personnes FFPBTDIG+ issues des Premières Nations.

La formulation de plans de consultations propres aux collectivités demandera du temps, mais permettra de veiller au renversement de la tendance persistante de déplacement des personnes autochtones à l'écart des endroits et des personnes qui soutiennent leur bien-être.

Les travaux devant être réalisés dans le cadre d'une élaboration conjointe nécessitent l'établissement d'un comité permanent ou d'un département responsable de s'assurer que les différentes formes de consultation sont organisées et exécutées, et à ce que leurs résultats soient collectés et diffusés aux personnes autochtones à chaque étape du processus d'élaboration (c.-à-d., de la conception à la fin des nouveaux projets de logement).





SECTION 10 : DÉLAIS POUR LA MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS

Les participantes et répondantes au projet de consultation des autochtones en milieu urbain, rural et nordique ont souligné le besoin urgent de corriger le manque de logements sécuritaires et abordables. Elles affirment que les collectivités urbaines, rurales et nordiques ont des besoins distincts qui méritent autant d'attention. La pénurie de logements dans l'ensemble du continuum des logements, toutes formes de logements propres aux Autochtones confondus (c.-à-d., en milieu urbain, rural ou nordique, dans ou en dehors de la réserve), exige la prise de mesures immédiates. Comme il est toutefois mentionné précédemment, une consultation significative est essentielle au processus de réconciliation et doit avoir priorité, malgré les contraintes temporelles.

Une élaboration conjointe doit tenir compte des délais de mise en œuvre suivants :

Priorités à court terme

1. Créer une équipe de consultation dirigée par des Autochtones en vue de coordonner l'élaboration d'un plan de consultation sur le logement autochtone sur lequel on pourra s'appuyer pour faciliter les consultations futures en matière de logement, de l'étape de la conception à l'occupation.
2. Établir un réseau des navigateurs / navigatrices Autochtones en matière de logement autochtones afin de mettre les gens en contact avec les soutiens existants.
3. Élargir et adopter des mesures incitatives en vue d'augmenter l'approvisionnement en logements et les programmes de prestations de logement transférables dans l'ensemble des provinces et des territoires, afin de subventionner les loyers du marché pour les personnes qui ne sont pas actuellement capables d'accéder aux logements subventionnés en raison des listes d'attente.
4. Mettre en œuvre des programmes de prêts hypothécaires pour les logements dans les réserves et en dehors des réserves, afin de fournir des options aux personnes qui sont sur la voie de l'accession à la propriété, mais qui font face à des obstacles financiers.
5. Fournir du financement ou des mesures incitatives en vue de construire plus de logements dans le Nord, comme les statistiques montrent que les femmes autochtones de la région vivent disproportionnellement dans des conditions de surpeuplement.
6. Reconceptualiser le continuum du logement afin de reconnaître qu'il n'est pas forcément linéaire.
7. Financer des organisations autochtones en vue de bâtir plus de logements et de modèles de logements adaptés à la culture, ainsi que des installations qui répondent à différents besoins en lien avec le continuum du logement, en tenant compte des différentes étapes du cycle de vie et des voies vers la guérison à la suite de traumatismes ou de la réconciliation.



Priorités à long terme

1. Élaborer conjointement des modèles de logement qui sont durables, abordables, accessibles et adaptés à la culture (DAAAC), qui sont axés sur les besoins particuliers des personnes FFPBTDIG+ autochtones des différentes régions géographiques.
2. Veiller à la disponibilité d'un large éventail d'options de logement abordable afin d'éliminer la migration forcée et favoriser la continuité et la guérison.
3. Mettre au point des volets de financement à long terme axés spécifiquement sur les autochtones pour des programmes de prêts hypothécaires et la subvention de loyers.





BIBLIOGRAPHIE :

Agrawal, S. K.; Zoe, C. (2021). Housing and Homelessness in Indigenous Communities of Canada's North. *Housing Policy Debate*, p 1 à 31. <https://doi.org/10.1080/10511482.2021.1881986>.

Auger, O. (14 décembre 2022). New housing coalition determined to eliminate homelessness. *Windspeaker.com* <https://windspeaker.com/news/windspeaker-news/new-housing-coalition-determined-eliminate-homelessness>

Blagden, J. (7 février 2023). Coalition Calls for Ottawa to Earmark \$6 billion to Develop National Urban, Rural, and Northern Indigenous Housing Strategy. *CFNR Network*. <https://www.cfnrfm.ca/2023/02/07/coalition-calls-for-ottawa-to-earmark-6-billion-to-develop-national-urban-rural-and-northern-indigenous-housing-strategy/>

Burns, V. F.; Leduc, J. D.; St-Denis, N.; Walsh, C. A. (2020). Finding Home after Homelessness: Older Men's Experiences in Single-Site Permanent Supportive Housing. *Housing Studies*, 35 (2), p. 290 à 309 <https://doi.org/10.1080/02673037.2019.1598550>.

CFWE FM. (8 février 2023). Chipewyan Prairie First Nation "at a crossroads, facing crisis." *CFWE Radio Network* <https://www.cfweradio.ca/news/alberta-news/chipewyan-prairie-first-nation-in-crisis/>

Cheechoo, K (2020). A Literature Review Prepared for Native Women's Association of Canada – Identification and Highlighting of the Pathways (and Barriers) to Stable, Culturally Appropriate Housing Experienced by Inuit Women.

Community Housing Transformation Centre. (23 février 2022). Une stratégie de logement abordable espère ramener les Mi'kmaq chez eux. *Centre de transformation du logement communautaire* <https://centre.support/fr/une-strategie-de-logement-abordable-espere-ramener-les-mikmaq-chez-eux/>

Egale Canada. (2022). Egale Canada's response to the Federal 2SLGBTQI+ Action Plan. Dans *Egale Canada*, p. 1 à 14. Egale Canada. <https://egale.ca/egale-in-action/egale-canadas-response-to-the-federal-2slgbtqi-action-plan/>

Egidario, B. A., Ejale, A., et Ibem, E. O. (2022). Contemporary Shelter in the Built Environment: A Comparative Review of Social Housing Schemes in Selected European and African Nations. *IOP Conference Series. Earth and Environmental Science*, 1054(1), p. 1 à 14. ProQuest. <https://doi.org/10.1088/1755-1315/1054/1/012027>



Forum+ et Université McMaster. (2019). Rapid Synthesis: Identifying Approaches to Adopt and Implement the United Nations Declaration on the Rights of Indigenous Peoples. In McMaster Health Forum, p. 1 à 29. McMaster Health Forum. https://www.mcmasterforum.org/docs/default-source/product-documents/rapid-responses/identifying-approaches-to-adopt-and-implement-the-united-nations-declaration-on-the-rights-of-indigenous-peoples.pdf?sfvrsn=5a3559d5_2

Furgal, C., et Seguin, J. (2006). Climate Change, Health, and Vulnerability in Canadian Northern Aboriginal Communities. *Environmental Health Perspectives*, 114(12), p. 1964 à 1970. ProQuest. <https://www.proquest.com/docview/222615856/14BBAB1210848C0PQ/9?accountid=79256>

Gaetz, Stephen; Scott, Fiona et Gulliver, Tanya. (2013). Paru dans les éditions *Housing First in Canada: Supporting Communities to End Homelessness*. Toronto : Canadian Homelessness Research Network Press.

Gouvernement du Canada. (9 mars 2023). À propos du Programme de formation pour les compétences et l'emploi destiné aux Autochtones. Gouvernement du Canada. <https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/programmes/formation-competences-emploi-autochtones.html>

Hudson, A., Awa, S., et Jones, E. (9 février 2022). "It gives people a purpose": This Inuit wellness project just won a \$1M prize. CBC. <https://www.cbc.ca/news/canada/north/pilimmaksaijuliriniq-project-arctic-inspiration-prize-1.6743033#:~:text=CBC%20News%20Loaded->

Ion, A.; Greene, J.; Masching, R.; Poitras, M.; Brownlee, P.; St. Denys, R.; Greene, S.; Jackson, R.; Worthington, C.; Amirault, M.; Nyman, S.; Anaquod, J. (2018). Stable Homes, Strong Families: Reimagining Housing Policies and Programs for Indigenous Peoples Living with and Affected by HIV and AIDS in Canada. *Housing and Society*, 45 (2), p. 118 à 138. <https://doi.org/10.1080/08882746.2018.1496696>.

Khanam, F. et Statistique Canada. (2023). Les femmes vivant dans un logement subventionné au Canada, p. 1 à 15. Statistique Canada <https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/75-006-x/2023001/article/00004-fra.pdf?st=BBdHo9sf>

MacKay, J., Ross, L. E., Dalla Lana School of Public Health, et Université de Toronto. (S. d.). Canadian Coalition Against LGBTQ2S+ Poverty Partnership Meeting: Final report from the June 14th – June 15th Canadian Institutes of Health Research-Funded Planning Meeting, p. 1 à 18. Université de Toronto. Consulté le 7 mars 2023. Extrait de <https://lgbtqhealth.ca/projects/docs/prsnationalresearchagenda.pdf>



Maroine, B (2021). Privatization of Canadian housing assistance: how bureaucrats on a budget added market-based programs to the toolbox. *Policy Sciences*, 54(2), p. 2 à 19. ProQuest. <https://doi.org/10.1007/s11077-021-09421-7>

Nanos Research. (2023). National Survey of Indigenous Women, Two-Spirit, Transgender and Gender-Diverse people Summary Report, p. 1 à 146. Nanos Research.

Plan d'action national. (2021). Plan d'action national 2021 pour les femmes, les filles et les personnes 2ELGBTQQIA+ autochtones disparues et assassinées : Mettre fin à la violence contre les femmes, les filles et les personnes 2ELGBTQQIA+ autochtones. Extrait du Plan d'action national, p. 1 à 113. Plan d'action national. <https://mniwg2splus-nationalactionplan.ca/fra/1670511213459/1670511226843>

Alliance nationale pour mettre fin à l'itinérance rurale et éloignée. (2021). L'itinérance en milieu rural et éloigné : Appel à des investissements stratégiques pour mettre fin à l'itinérance dans les collectivités rurales et éloignées du Canada. Tiré du Comité permanent des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées, p. 1 à 6. Alliance nationale pour mettre fin à l'itinérance rurale et éloignée. <https://www.noscommunes.ca/Committees/fr/HUMA/StudyActivity?studyActivityId=10983040>

Association des femmes autochtones du Canada. (2021). Logement autochtone : Politique et mobilisation — Rapport Final à Services aux Autochtones Canada. https://www.nwac.ca/assets-knowledge-centre/Logement-autochtone-politique-et-mobilisation-Rapport-Final-%C3%A0-Services-aux-Autochtones-Canada_2022-05-05-155028_wvmd.pdf

Association des femmes autochtones du Canada. (2023). Final Report Prepared for Project: Development of a Sustainable, Affordable, and Culturally Appropriate Housing Model-Stage 1, p. 1 à 44. Association des femmes autochtones du Canada.

Nellas, J. (2021). Indigenous Housing Management: A Comparative Evaluation of On Reserve and Off Nation Housing Programs, p. 1 à 40. Aboriginal Housing Management Association. http://www.ahma-bc.org/s/BTGR_vFinal29.pdf

Nelson, A., Malenfant, J., Schwan, K. et Watchorn, M. (2023). Housing Need & Homelessness Amongst Gender-Diverse People in Canada—A Preliminary Portrait, Literature Review & Practice Scan. Extrait de Women's National Housing & Homelessness Network, p. 1 à 39. Women's National Housing & Homelessness Network. <https://womenshomelessness.ca/research-resources/>



Norris, M. et Byrne, M. (2018). Housing market (in)stability and social rented housing: comparing Austria and Ireland during the global financial crisis. *Journal of Housing and the Built Environment*, 33(2), p. 227 à 245 <https://doi.org/10.1007/s10901-018-9595-4>

Ontario Non-Profit Housing Association (2020). Urban and Rural Indigenous Housing Plan for Ontario. In Ontario Non-Profit Housing Association, p. 1 à 67. Ontario Non-Profit Housing Association. https://onpha.on.ca/Content/Advocacy_and_research/Advocacy/Indigenous_Housing_Plan/ONPHA_s_Urban_and_Rural_Indigenous_Housing_Plan_for_Ontario.aspx?_ga=2.268450353.1714684341.1675955491-119220208.1675955491

Patrick, C. (2014). Aboriginal Homelessness in Canada: A Literature Review. Homeless Hub Paper #6.

Pauktuutit Inuit Women of Canada. (2017). Angiqatigik – Breaking Barriers, Creating Opportunities. Extrait de Pauktuutit.ca, p. 1 à 44. Pauktuutit Inuit Women of Canada. <https://pauktuutit.ca/project/angiqatigik-breaking-barriers-creating-opportunities/>

Pauktuutit Inuit Women of Canada. (2021). Ottawa Inuit Women’s Housing and Shelter Needs Assessment. Extrait de Pauktuutit.ca, p. 1 à 82. Pauktuutit Inuit Women of Canada. <https://pauktuutit.ca/project/ottawa-inuit-womens-housing-and-shelter-needs-assessment/>

Pfoh, M. (2021). Rapport sur le logement pour les autochtones en région urbaine, rurale et nordique présenté au Comité permanent HUMA du Parlement du Canada. Tiré du Comité permanent des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées, p. 1 à 5. Aboriginal Housing Management Association. <https://www.noscommunes.ca/Committees/fr/HUMA/StudyActivity?studyActivityId=10983040>

Pottie, K., Kendall, C. E., Aubry, T., Magwood, O., Andermann, A., Salvalaggio, G., Ponka, D., Bloch, G., Brcic, V., Agbata, E., Thavorn, K., Hannigan, T., Bond, A., Crouse, S., Goel, R., Shoemaker, E., Jing Wang, J. Z., Mott, S., Kaur, H. et Matthew, C. (2020). Clinical guideline for homeless and vulnerably housed people, and people with lived homelessness experience. *Canadian Medical Association Journal*, 192(10), p. 1 à 15. <https://doi.org/10.1503/cmaj.190777>





Rachelson, H., Wong, J. et Han, E. An Exploration of Approaches to Advance Culturally-Appropriate Housing in Canada April 2019 for Canada Mortgage & Housing Corporation (pp. 1–31). Société canadienne d’hypothèques et de logement <https://housingresearchcollaborative.scarp.ubc.ca/files/2019/06/Culturally-Appropriate-Housing-2019PLAN530-CMHC.pdf>

Taylor, S. (16 février 2023). Manitoba senator calls for study, awareness around damaging effects of false Indigenous identity claims. CBC. <https://www.cbc.ca/news/canada/manitoba/indigenous-identity-theft-awareness-1.6751493>

The Ontario HIV Treatment Network. (Novembre 2018). Employment support services for LGBTQ+ individuals | The Ontario HIV Treatment Network. www.ohtn.on.ca; The Ontario HIV Treatment Network. <https://www.ohtn.on.ca/rapid-response-employment-services-for-lgbtq-individuals/>

Kenny, C. (2006). When the Women Heal: Aboriginal Women Speak About Policies to Improve the Quality of Life. *The American Behavioral Scientist*, 50(1), p. 550 à 561. ProQuest. <https://doi.org/10.1177/0002764206294054>

Kia, H., MacKay, J., Ross, L. E. et Robinson, M. (2020). Poverty in lesbian, gay, bisexual, transgender, queer, and two-spirit (LGBTQ2S+) populations in Canada: an intersectional review of the literature. *The Journal of Poverty and Social Justice*, 28(1), p. 21 à 54. ProQuest. <https://doi.org/10.1332/175982719X15687180682342>

McCartney, S. (2016). Re-Thinking Housing: From Physical Manifestation of Colonial Planning Policy to Community-Focused Networks. *Urban Planning*, 1(4), p. 20. ProQuest. <https://doi.org/10.17645/up.v1i4.737>

Perreault, K.; Lapalme, J.; Potvin, L.; Riva, M. (2022). “We’re Home Now ”: How a Rehousing Intervention Shapes the Mental Well-Being of Inuit Adults in Nunavut, Canada. *International Journal of Environmental Research and Public Health*, 19 (11), 6432–. <https://doi.org/10.3390/ijerph19116432>.

Perreault, K.; Riva, M.; Dufresne, P.; Fletcher, C. (2020). Overcrowding and Sense of Home in the Canadian Arctic. *Housing Studies*, 35 (2), p 353 à 375. <https://doi.org/10.1080/02673037.2019.1602720>.

Redvers, J. M. (2020). “The land is a healer”: Perspectives on land-based healing from Indigenous practitioners in northern Canada. *International Journal of Indigenous Health*, 15(1), p. 90 à 107. ProQuest <https://doi.org/10.32799/ijih.v15i1.34046>



Scheim, A., Jackson, R., James, L., Sharp Dopler, T. et Pyne, J. (2013). Barriers to well-being for Aboriginal gender-diverse people: results from the Trans PULSE Project in Ontario, Canada. *Ethnicity and Inequalities in Health and Social Care*, 6(4), p. 108 à 120. ProQuest. <https://doi.org/10.1108/EIHSC-08-2013-0010>

Schmidt, R., Hrenchuk, C., Bopp, J. et Poole, N. (2015). Trajectories of women's homelessness in Canada's 3 northern territories. *International Journal of Circumpolar Health*, 74(1), p. 1 à 10. ProQuest. <https://doi.org/10.3402/ijch.v74.29778>

Steele, M. et Tomlinson, P. (2010). Increasing the Affordability of Rental Housing in Canada: An Assessment of Alternative Supply-Side Measures. *The School of Public Policy Publications (SPPP): Calgary*, 3(2), p. 1 à 31. ProQuest. <https://doi.org/10.11575/sppp.v3i0.42339>

Vink, C., Pomeroy, S., Ball, J. et Vink Consulting. (2017). Policy Options Paper for an Urban and Rural Indigenous Housing Strategy, Prepared for the Canadian Housing and Renewal Association, p. 1 à 91. [Document]. https://chra-achru.ca/wp-content/uploads/2015/09/chra-_indigenous_housing_policy_options_paper_-_final_-_may_14_17.pdf

Projet de consultation 2023 de l'AFAC sur la Stratégie de logement autochtone en milieu urbain, rural et nordique

Rapport Final

Avril 2023

